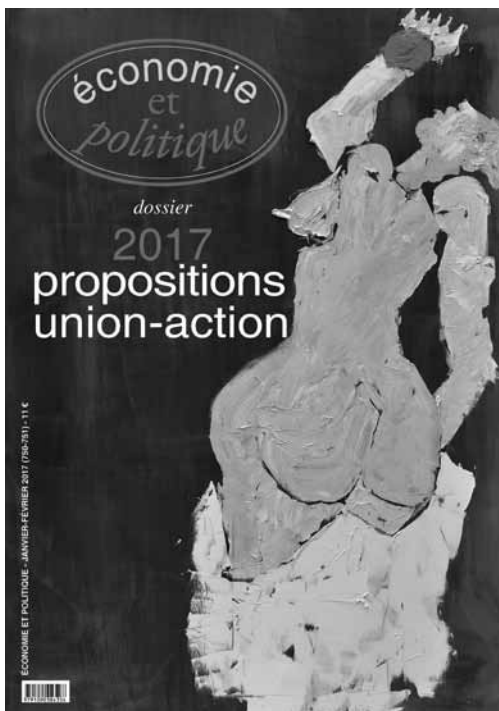


Les dossiers d'Économie et Politique

Quel pacte de majorité pour gouverner à gauche ?



Dans toute l'histoire de la V^e République, jamais l'issue à une élection présidentielle n'aura été aussi indécise. Tellement indécise qu'elle laisse la porte ouverte à la possibilité d'une arrivée au pouvoir d'une droite ultra-réactionnaire voire de l'extrême-droite. Ce scénario dévastateur aurait des conséquences lourdes, sociales en premier lieu eu égard aux programmes de droite, mais aussi politique pour l'avenir puisqu'il emporterait avec lui, à la fois, l'ensemble des forces de gauche et l'espoir d'une perspective politique comme débouché des luttes sociales. Et cela pour longtemps.

Face à cette perspective dangereuse, la demande d'une unité de candidatures à gauche s'exprime avec force. Des millions

de citoyens entrevoient la possibilité d'une victoire sur la droite et l'extrême-droite, à condition que les forces opposées aux politiques d'austérité trouvent le chemin de l'unité.

Mais comment surmonter les obstacles qui se dressent sur ce chemin ? Chercher un arrangement qui concilierait les programmes du PCF, des Verts, de Jean-Luc Mélenchon et de Benoît Hamon ? On connaît la profondeur des divergences sur des points aussi essentiels que le pouvoir dans l'entreprise, la maîtrise de la finance, le financement de la Sécurité sociale, le nucléaire, l'Europe...

Pourtant, et c'est l'objet de ce dossier, les bases d'une unité existent. Elles sont à puiser dans l'exigence populaire d'une alternative aux politiques d'austérité et à la soumission aux marchés financiers qui ont fait du quinquennat de François Hollande un désastre, autant que dans la nécessité de résister aux projets de la droite et du MEDEF, qui comptent bien profiter de la démoralisation à gauche pour « finir le travail » de casse sociale commencée par le gouvernement actuel.

Quels axes de rassemblement à gauche ?

Denis Durand

Dans une situation de danger extrême et de grandes incertitudes, le Parti communiste s'attache à élaborer, avec toutes les forces anti-austérité à gauche, des axes cohérents, à la fois radicaux et réalistes, pour rassembler la gauche et les écologistes, battre la droite et l'extrême-droite, rompre avec le social-libéralisme et sortir de l'austérité avec une candidature commune à la présidentielle, un contrat majoritaire pour les législatives et une dynamique de luttes populaires.

Les bases d'une unité existent. Elles résident dans l'exigence populaire d'une alternative aux politiques d'austérité et à la soumission aux marchés financiers qui ont fait du quinquennat de François Hollande un désastre. Elles résident aussi dans la nécessité de résister aux projets de la droite et du MEDEF, qui comptent bien profiter de la démoralisation à gauche pour « finir le travail » de casse sociale commencée par le gouvernement actuel.

Le programme de François Fillon repose sur une véritable « thérapie de choc » visant à imposer, en quelques mois, les mesures que le candidat de la droite reproche à ses prédécesseurs de n'avoir pas osé mettre en œuvre depuis vingt ans : flexibilisation du marché du travail et réduction des cotisations sociales patronales. On ne s'étonnera pas que ce programme coïncide presque exactement avec le « choc de compétitivité » réclamé par le MEDEF dans le Livre bleu qu'il vient de publier¹. Misant sur une mise en œuvre plus progressive, le programme d'Emmanuel Macron obéit à la même inspiration. On y retrouve ainsi la possibilité de déroger à la durée légale du travail par la voie d'accords d'entreprises, et une baisse de 6 % des cotisations sociales patronales financée par une hausse de la CSG, avec notamment la transformation du CICE en « allègements de charges durables » (voir dans ce numéro l'article de Denis Durand).

Même si elles sont noyées dans une démagogie effrénée (voir dans ce numéro l'article de Pierre Ivorra), ces mesures figurent, elles aussi, en bonne place dans les propositions du Front national ; Marine Le Pen annonce par exemple la création d'un dispositif « premier emploi » « qui exonère totalement de charges la première embauche d'un jeune de moins de 21 ans

par une entreprise et ce pour un délai maximum de 2 ans », l'autorisation de la négociation sur l'allongement du temps de travail « exclusivement au niveau des branches professionnelles » et la transformation du CICE en allègement de cotisations sociales patronales « pour les PME-TPE » et « sous condition du maintien de l'emploi ».

Les salariés, les chômeurs, les jeunes ont donc des raisons très concrètes de souhaiter que tout soit fait pour empêcher que la prochaine élection présidentielle se conclue par un duel entre la droite et l'extrême-droite, dont les conséquences seraient désastreuses pour les élections législatives qui lui succéderont immédiatement et pour les capacités de résistance du mouvement populaire au cours des années qui suivront.

Mais imaginons qu'un candidat de gauche soit élu en mai prochain, et qu'il soit possible de réunir une majorité parlementaire en faveur d'une politique visant à sortir de l'austérité. Que se passerait-il ? Ce qu'on peut affirmer à coup sûr, c'est que la tâche serait très rude.

D'abord, même dans ces hypothèses favorables, la gauche serait minoritaire dans le pays ; il serait donc vital pour le gouvernement d'axer sa politique autour d'objectifs susceptibles de rassembler une majorité de nos concitoyens, en particulier des classes populaires dont beaucoup, après avoir voté

1. MEDEF, *Le monde change, changeons la France ! Les réformes à mener pour la France de demain*, Cithéa communication, 2017.

Hollande ou Mélenchon en 2012, risquent de s'abstenir au printemps prochain.

Ensuite, une telle politique se heurterait à une opposition féroce des multinationales de la banque, de l'industrie et des services, appuyées sur les marchés financiers et sur les institutions qui relaient leur domination, en France, dans l'Union européenne et dans le monde. On a vu ce que ces forces ont été capables de faire contre le peuple grec et contre le gouvernement qu'il s'est démocratiquement donné. La première question à se poser, dès à présent, est donc celle des moyens à opposer à la dictature de la finance, telle qu'elle se manifeste, non seulement dans les politiques gouvernementales mais chaque fois qu'il s'agit de décider où va l'argent public, l'argent des banques et l'argent des entreprises, petites et grandes...

Quels objectifs sociaux et écologiques susceptibles de rassembler, à gauche et au-delà ? Quels pouvoirs conquérir contre les marchés financiers ?

Si l'on essaye de répondre à ces questions, on discerne les grands axes d'un pacte législatif capable de donner au mouvement populaire davantage de force pour résister à la dictature de la finance, et à un gouvernement de gauche des moyens de sortir des politiques d'austérité.

Parmi les objectifs que l'on retrouve, sous des modalités diverses, dans les différents programmes de gauche, on trouve d'abord de grands objectifs sociaux : l'augmentation des salaires, à commencer par le SMIC, et des rémunérations des fonctionnaires ; la réduction du temps de travail ; la consolidation de notre système de protection sociale, dont les besoins de financement augmentent avec l'allongement de l'espérance de vie et les progrès de la médecine.

Un autre domaine de convergences, à gauche, est le souci de revitaliser les services publics mis à mal par l'austérité budgétaire. Il faut ainsi de vastes plans de développement des transports publics, du logement, de l'éducation avec la remise en cause des réformes régressives introduites depuis cinq ans, de la santé, de la culture, et bien sûr de la sécurité publique et de la justice.

Enfin, la conscience de l'urgence écologique est unanimement partagée à gauche, bien au-delà des controverses sur le rôle à assigner à l'énergie nucléaire dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans la réalisation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle est étroitement liée au développement des services publics, et à la recherche d'un nouveau mode de développement de l'industrie et des services, économe en énergie et en ressources naturelles pour donner la priorité au développement de tous les habitants de la planète.

Un objectif – le premier dans les préoccupations des Français – est étroitement lié à chacun des précédents : l'emploi. Réduire le chômage – et même l'éradiquer, comme le proposent le PCF et le programme du Front de gauche *L'humain d'abord* ; remplacer les emplois précaires par des emplois de bonne qualité, assortis de qualifications reconnues et rémunérés en conséquence ; consolider ces nouvelles conquêtes sociales par un accès à la formation tout au long de la vie... tous ces changements profonds par rapport à la logique du marché du travail capitaliste ne sont pas seulement des buts à atteindre. Ce sont aussi les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une politique de gauche. Ainsi, les entreprises ne pourront distribuer des salaires plus élevés, la durée du travail ne pourra être progressivement réduite, l'État et la Sécurité sociale ne pourront disposer de ressources à la hauteur des besoins, que si des travailleurs en plus grand nombre, et mieux qualifiés, créent davantage de valeur ajoutée susceptible d'être partagée en faveur des salariés : salaires, cotisations sociales et prélèvements fiscaux contribuant au financement des services publics. C'est là le fil conducteur d'une politique industrielle et des services capables de faire face aux défis de la révolution informationnelle et de l'intensification des échanges et des coopérations sur le marché mondial.

De nouveaux métiers dans l'énergie, dans l'industrie, dans le bâtiment, dans les transports, dans l'agriculture, c'est-à-dire de nouveaux emplois avec de nouvelles qualifications, c'est aussi la condition d'une transition énergétique

réussie : non seulement opposer le social et l'environnemental n'a aucun sens mais le premier est la condition du second.

Mais pour que la priorité soit donnée au social, dans un monde où toute la puissance de la finance pousse, au contraire, à ce que les décisions économiques soient dictées par l'obsession de rentabiliser au maximum les capitaux financiers, il faut que les salariés, les citoyens se donnent les moyens d'exercer de nouveaux pouvoirs sur l'utilisation de l'argent des entreprises, des banques, avec une autre utilisation de l'argent public.

La façon de répondre à la crise de l'emploi est ainsi un point clé des différents programmes en présence à gauche comme à droite.

Pour la plupart des programmes, la réduction du chômage ne peut résulter que d'un effort d'investissement dans le cadre du fonctionnement actuel de l'économie. Ainsi, Fillon et Macron subordonnent toute action dans ce domaine à la compétitivité des entreprises, conçue comme la protection des profits, censés faire « les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Ils rejoignent le MEDEF dans sa double revendication d'une baisse du coût du travail et d'une « flexisécurité » des emplois, laissant peser sur les travailleurs la menace du chômage, dont la proposition d'un « capital emploi-formation » formulée par l'Institut Montaigne, proche du grand patronat, constitue une expression récente particulièrement élaborée².

La perspective adoptée par Benoît Hamon avec sa proposition de « revenu universel » a marqué les esprits³. Son point fort est de prendre pour point de départ une des réalités les plus nouvelles de la civilisation contemporaine : la révolution technologique informationnelle, et les suppressions d'emplois qui l'accompagnent, sous l'empire des critères de rentabilité, dans la gestion des entreprises. Son point faible est de conclure que l'emploi pour tous n'est plus possible, et de renoncer à faire de la réduction du chômage l'objectif d'un gouvernement anti-austérité. L'idée du « revenu

2. Bertrand Martinot ; Estelle Sauvat, *Un capital emploi formation pour tous*, étude de l'Institut Montaigne, janvier 2017.

3. Voir le dossier « Revenu de base ? Mauvaise réponse à de vraies questions » dans *Économie et politique*, n° 744-745, juillet-août 2016.

universel », dont les versions les plus anciennes sont d'inspiration purement libérale, renonce par là même à remettre fondamentalement en cause le fonctionnement du marché du travail et les gestions des entreprises capitalistes qui viennent y puiser la main-d'œuvre qu'elles souhaitent exploiter. Elle présente le risque de maintenir toute une partie de la population à l'écart du travail et d'une participation pleine et entière à la vie sociale et économique. Dès lors qu'on la prend au sérieux, dans toute son ambition, comme axe d'un programme politique d'application immédiate, elle bute très vite sur la question des moyens d'engendrer les revenus qui seraient ainsi distribués, et Benoît Hamon lui-même a été amené à en réduire fortement la portée, la limitant, dans l'immédiat, à une augmentation des minima sociaux et au versement d'un revenu d'existence pour les jeunes de 18 à 25 ans et, dans son état achevé à terme, à la distribution d'un revenu universel de 750 euros.

Même dans cette version relativement moins ambitieuse, la proposition de Benoît Hamon apparaît difficile à concilier avec les vœux beaucoup plus traditionnelles de Jean-Luc Mélenchon, qui compte sur la transition énergétique ou sur de grands projets maritimes et spatiaux pour déclencher spontanément la création de centaines de milliers d'emplois, sans qu'il soit prévu de changer la gestion des entreprises et le pouvoir en leur sein. L'exercice de chiffrage de son programme auquel Jean-Luc Mélenchon s'est livré confirme ce « point aveugle » des programmes sociaux-démocrates se réclamant plus ou moins légitimement de Keynes, et qui échouent régulièrement depuis quarante ans. Particulièrement caractéristique, le « droit opposable à l'emploi » préconisé par le *leader* de la « France insoumise » revient à exonérer les entreprises de leur responsabilité en la matière, en transférant à l'État la charge d'offrir un emploi aux chômeurs ; mais rien n'est indiqué sur les moyens financiers d'un tel dispositif. Jean-Luc Mélenchon peut ainsi, comme d'autres, reprendre à son compte la « sécurité sociale professionnelle » proposée par la CGT sans donner aucune précision sur le contenu

institutionnel et concret qu'elle pourrait revêtir.

Est-il possible de dépasser ces insuffisances, et les contradictions qu'elles engendrent ? Avec son projet de sécurisation de l'emploi et de la formation, le PCF propose de le faire « par le haut », en considérant l'emploi à la fois comme un objectif social et comme un moyen de créer les richesses nécessaires à sa réalisation. Dans ce projet, les gains de productivité apportés par la révolution informationnelle ne conduisent pas à rejeter les travailleurs dans le chômage ; ils permettent de financer l'accès de tous à la formation, sans attendre que les évolutions technologiques viennent supprimer des emplois. La population active se partage en permanence entre travailleurs occupant un emploi rémunéré à la hauteur de leurs qualifications et travailleurs en formation, rémunérés au même niveau, de façon que chacun puisse, par anticipation, choisir son propre parcours professionnel sans jamais passer par la case « chômage ».

Dépasser les divisions par le haut : la proposition du PCF pour une sécurisation de l'emploi et de la formation

À la différence des propositions inscrites dans les programmes des deux principaux candidats de gauche, la construction d'un système de sécurisation de l'emploi et de la formation a pour condition un changement profond du pouvoir dans l'entreprise et du financement de l'économie. Autant que sur l'action d'un pouvoir gouvernemental, il repose sur la construction de rapports de force dans les luttes sociales, consolidés et appuyés lorsque les conditions politiques le permettent par des dispositifs institutionnels. Il y a là une exigence forte mais aussi une marque de réalisme : c'est dans les entreprises et dans le système financier que se trouvent, aujourd'hui plus qu'au xx^e siècle, les centres principaux de décision affectant la situation du plus grand nombre des citoyens. Comme cela a été le cas au moment du Front populaire et de la Libération, la capacité d'un gouvernement anti-austérité à répondre aux attentes populaires se construirait

aujourd'hui en interaction avec les mobilisations sociales. L'existence de cette proposition peut donc être non un facteur de division, mais un apport positif pour aider les différentes composantes de la gauche à dépasser l'étatisme traditionnel qui marque leur culture.

C'est ce qui inspire la proposition de loi communiste pour une sécurisation de l'emploi et de la formation en matière de renforcement des pouvoirs des salariés et de leurs représentants dans les entreprises : extension des prérogatives des comités d'entreprise, non seulement pour s'opposer aux plans de licenciements mais pour faire prendre en compte des propositions alternatives et pour faire financer les investissements nécessaires par des crédits bancaires à taux réduit ; conférences régionales et conférence nationale réunies chaque année pour rassembler l'ensemble des acteurs économiques autour d'objectifs chiffrés de développement de l'emploi et de la formation ; fonds régionaux remplaçant les aides actuelles aux entreprises par des dispositifs de bonifications d'intérêts et de garanties d'emprunts en vue de mobiliser les crédits bancaires au service de projets favorables à l'emploi et à la formation.

Ces propositions institutionnelles s'articulent ainsi à tout un ensemble de propositions figurant dans le premier chapitre du programme du PCF *La France en commun*, et visant à « prendre le pouvoir sur l'argent ». Il s'agit là de faire face au deuxième obstacle qui s'opposerait à l'action d'un gouvernement de gauche anti-austérité : la pression continue des marchés financiers sur les décisions gouvernementales comme sur les gestions d'entreprises.

Pour atteindre les objectifs sociaux, prendre le pouvoir sur l'argent

La logique économique et politique qui pourrait ainsi être mise en œuvre s'oppose radicalement à celle de la droite : au lieu des politiques de baisse du coût du travail qui ont les effets délétères que l'on sait sur la cohésion sociale et sur l'efficacité de l'économie, on se doterait d'instruments visant à faire baisser le coût du capital en

La nationalisation des principales banques et compagnies d'assurances fait partie des outils qui peuvent contribuer à cet objectif à travers la constitution d'un pôle financier public.

mobilisant des crédits bancaires à coût d'autant plus réduit qu'ils financeraient des projets, issus de propositions élaborées de façon décentralisées, en liaison avec les mobilisations sociales, visant à développer l'emploi, la formation, la création de valeur ajoutée dans les territoires, la préservation de l'environnement.

La nationalisation des principales banques et compagnies d'assurances fait partie des outils qui peuvent contribuer à cet objectif à travers la constitution d'un pôle financier public. C'est pourquoi le PCF propose la nationalisation des deux grands réseaux bancaires privés qui subsistent en France, la Société générale et BNP-Paribas, et un changement du statut juridique des réseaux mutualistes (Crédit Agricole, Crédit Mutuel et BPCE) pour les rendre à leur vocation coopérative en instaurant un réel pouvoir de leurs sociétaires dans leurs organismes de direction.

En effet, un contrôle étatique sur les institutions financières ne suffit pas – fût-il renforcé par un contrôle administratif strict des flux de capitaux et des taux d'intérêt : c'est la leçon qu'on doit tirer de l'expérience de 1981. C'est dès les entreprises – lieu principal d'exercice du pouvoir économique – que des institutions doivent permettre la conquête de pouvoirs par les salariés : par exemple, les représentants du personnel doivent avoir le pouvoir, non seulement de s'opposer à des plans de licenciements, mais d'imposer l'examen de stratégies industrielles alternatives et le financement par les banques de ces projets. Mais cette obligation n'aura d'effet sur les banques que si elles sont placées sous une pression populaire pour qu'elles changent les critères selon lesquels elles sélectionnent

les bénéficiaires de leurs crédits. Concrètement, une telle pression pourrait s'appuyer sur des exigences renforcées d'information et de transparence sur la destination de leurs crédits et sur leur utilisation : ces crédits serviront-ils à la création de richesses, donc d'emplois qualifiés, ou finiront-ils en spéculation, en délocalisations, en LBO...? Autant d'arguments et de bases de mobilisation qui pourraient trouver un appui dans l'intervention de fonds régionaux publics pour l'emploi et la formation : ces émanations des régions – qui ont compétence pour coordonner les interventions économiques des collectivités territoriales – inciteraient les banques à financer des projets soutenus par la population, en accordant sélectivement des garanties d'emprunts et des bonifications d'intérêts à la place des aides publiques aujourd'hui dispensées en pure perte aux entreprises. Pour que ces interventions décentralisées soient efficaces, elles devraient être strictement réservées aux projets répondant à des critères précis en matière économique, sociale et environnementale, et suivies par des institutions spécifiques et nouvelles, impliquant travailleurs, élus et citoyens.

Elles atteindraient néanmoins très vite leurs limites si elles restent circonscrites à l'intérieur de nos frontières puisque l'économie française fait partie d'un système international fortement intégré. En particulier, le niveau européen est devenu un des principaux niveaux de décision, tout particulièrement en matière de financement de l'économie : la Banque centrale européenne est l'institution qui, de loin, exerce la plus forte influence sur le comportement des banques de la zone euro. C'est pourquoi

agir efficacement sur l'économie française exige d'en finir avec le type de construction monétaire défini par le traité de Maastricht, c'est-à-dire d'en construire un autre, en lien avec les luttes et les constructions institutionnelles au niveau local, régional et national.

Surmonter les divisions sur l'Europe à partir des luttes

Deux voies s'ouvrent pour commencer immédiatement à aller dans ce sens. Elles touchent aux deux principaux canaux par lesquels la BCE et les banques centrales nationales comme la Banque de France qui, avec elle, forment l'Eurosystème, alimentent le système financier en liquidités.

La première voie est le refinancement des banques. L'Eurosystème prête en permanence 500 milliards d'euros aux banques européennes, principalement sous la forme d'opérations à quatre ans d'échéance et à 0 % d'intérêt. Le taux est même réduit à -0,4 % pour les banques qui peuvent démontrer que cet argent sert à des crédits aux entreprises de la zone euro. Le problème est que nul ne demande aux banques ce que les entreprises financent avec cet argent : des investissements créateurs d'emplois et de valeur ajoutée ? des délocalisations ? des placements purement financiers qui alimentent les risques d'un futur krach ? Un gouvernement de gauche anti-austérité pourrait agir immédiatement pour que seuls les crédits soutenus par un Fonds national ou un fonds régional pour l'emploi et la formation, répondant à des critères précis en matière économique, sociale et environnementale, puissent bénéficier de tels refinancements. Une telle façon de faire baisser le coût du capital serait infiniment plus efficace, pour stimuler les créations d'emplois, que les mesures de réduction du coût du travail, comme le CICE ou la fiscalisation des cotisations sociales patronales.

La seconde voie est celle du financement des investissements publics. C'est l'objet de notre proposition d'un Fonds de développement économique, social et environnemental européen pour le développement des services publics. Doté du statut d'établis-

sement de crédit, il serait financé par la BCE qui contribuerait ainsi au vaste plan d'investissements publics dont le lancement fait consensus à gauche et bien au-delà. Cette proposition est par exemple très proche de celle que formule la fondation Nicolas-Hulot pour le financement de la transition énergétique.

Cette pression exercée, depuis les territoires de la zone euro, sur la BCE pour qu'elle change les critères qui président à la création monétaire peut, de fait, apporter une solution à l'un des principaux facteurs de division à gauche, la question européenne.

D'un côté, Benoît Hamon et le Parti socialiste continuent de s'inscrire dans une perspective fédéraliste qui inspire, par exemple, l'idée d'un parlement de la zone euro, et qui explique pour une bonne part l'impasse actuelle de la construc-

tion monétaire européenne et son rejet par les peuples. De l'autre, l'ambition du remplacement des traités européens par d'autres traités mettant fin, par exemple, à l'indépendance de la BCE et inscrivant le soutien à l'emploi au rang de ses missions au même rang que la stabilité des prix, paraît inaccessible à l'horizon d'une législature, laissant place à un sentiment d'impuissance ou à l'illusion d'un « plan B » (une « sortie de l'euro ») qui conduirait à de graves difficultés économiques et sociales et dont les Français ne veulent pas, au point que Marine Le Pen elle aussi a désormais recours à toutes sortes d'euphémismes pour évoquer son projet de sortie de l'euro.

En commençant la bataille par la base, à partir de projets concrets dont on exigerait la prise en compte dans la politique de la

BCE, les propositions du PCF permettraient en effet de viser des résultats immédiats et de commencer à constituer les rapports de forces politiques qui, à terme, permettraient de réunir une majorité en Europe pour modifier les traités et refonder la construction européenne.

Répondre aux exigences populaires apparaît ainsi à la fois comme un impératif pour réussir une politique anti-austérité en France, et comme le moyen de surmonter les difficultés qui font obstacle à un tel projet.

Il est encore temps de mettre ces éléments de solution entre les mains des citoyens. ■■■

Présidentielle : le programme de Marine Le Pen

Pierre Ivorra

Les vociférations de Marine Le Pen et du Front national contre le « mondialisme », notamment à Lyon lors du meeting, le 5 février, de présentation de 144 engagements, visent essentiellement à voler au secours d'un système. C'est bien ce système pourtant, le système capitaliste, aujourd'hui financiarisé et mondialisé qui est responsable du chômage, de la mal vie, de l'affaiblissement de la France en Europe et dans le monde. Pas les immigrés, pas les musulmans. En raison même de cette responsabilité on peut affirmer que l'on ne pourra sortir de la crise actuelle que si l'on met en œuvre des mesures permettant de se désengager d'un tel système. Ce que le FN et sa dirigeante se gardent bien de proposer. Comme le montre l'analyse de ses principaux thèmes de campagne dans le domaine économique et social.

Le capitalisme n'existe pas, vive Trump!

Pour eux, le capitalisme n'existe pas, pas plus que sa crise, ou le défi des nouvelles technologies. Tout cela disparaît derrière l'anonymat d'une formule passe-partout : « le mondialisme économique et financier » et son pendant, « le mondialisme islamiste » qui menaceraient tout autant « l'identité française ». C'est ainsi que Marine Le Pen, à Lyon, dénonce cette « alliance puissante entre la promotion de la mondialisation sauvage d'un côté et l'inaction coupable, voulue même, face à l'immigration incontrôlée et sa conséquence directe, l'installation du fondamentalisme islamiste ».

La suprématie du dollar dans les relations internationales? Il n'en est jamais question. Le rôle de Wall Street et des banques américaines, de la banque centrale des États-Unis au sein des marchés financiers? Pas question de l'évoquer. On comprend qu'elle puisse saluer Trump et les « loups de Wall Street » dont il s'entoure après qu'il ait promis de les combattre! Marine Le Pen et le FN tentent de cultiver l'art du trompe-l'œil et du faux-semblant!

Sécurité sociale : les bricolos

On le voit particulièrement avec les propositions du FN concernant la Sécurité sociale. Pour « la garantir pour tous les Français ainsi que tous les risques pris en charge par l'assurance maladie » (engagement n° 65), pour « maintenir au maximum » le système hospitalier public de proximité (n° 68), « créer un cinquième risque de Sécurité sociale consacré à la dépendance » (n° 69), il faut pouvoir dégager plusieurs dizaines de milliards d'euros de ressources supplémentaires.

Pour satisfaire l'ensemble des besoins de santé de la population et pas seulement des Français, en allant au-delà des objectifs minimalistes et en repoussant les propositions discriminatoires du FN, il faudrait engager une réforme radicale de l'ensemble du système de protection sociale et de son financement. Il s'agit d'instituer un type de prélèvements sociaux sur les richesses créées à l'entreprise qui incite à la création d'emplois utiles et dissuade les prélèvements financiers. Plus d'emplois, plus de richesses nouvelles, des économies sur le coût du capital (sur les dividendes, les frais et intérêts financiers, les rémunérations des grands dirigeants), c'est plus de cotisations pour la Sécurité sociale.

Plutôt que de s'engager en faveur d'une telle réforme, plutôt que de s'attaquer au capital et à la finance, le FN propose aux Français un petit bricolage, à la fois honteux et ridicule. Il fait de la suppression de l'Aide médicale de l'État (AME), prestation destinée à prendre en charge les dépenses médicales des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français, la pierre angulaire de son dispositif. « Nos prestations sociales, parce

qu'elles sont distribuées à ceux qui viennent du monde entier, sont en passe de ruiner nos systèmes sociaux au détriment de nos compatriotes en difficulté », déclare Marine Le Pen dans son discours de Lyon du 5 février.

Les dépenses occasionnées par l'AME se chiffrent entre 800 millions et un milliard d'euros. Le FN ajoute à cette « économie » quelques mesures administratives mais, au total, de façon évidente cela ne fait pas le poids pour répondre aux besoins et c'est de plus inhumain et dangereux. Le FN s'en prend aux étrangers mais pas touche aux groupes du CAC 40, pas touche à la finance! Pour être la « candidate du peuple », comme elle l'affirme, contre la « droite et la gauche du fric », il faudrait que Marine Le Pen aille chercher le

Derrière le nuage de fumée, l'engagement antisalarial et antisocial de Marine Le Pen est réel. Ainsi, en juillet 2016, dans *Valeurs actuelles*, elle assure n'avoir « jamais proposé une augmentation du Smic ».

« fric » où il est : dans les groupes, les multinationales, les banques et compagnies d'assurance, les fonds d'investissement, dans la finance!

Pouvoir d'achat, temps de travail : l'arnaque

Autre disposition qui éclaire l'engagement de Marine Le Pen et du FN en faveur du capital. Ils proposent d'instaurer une « Prime de pouvoir d'achat (PPA) à destination des bas revenus et des petites retraites (pour les revenus jusqu'à

1 500 euros par mois), financée par une Contribution sociale sur les importations de 3 % ». Il est pourtant évident que les importateurs vont répercuter le coût de cette taxe sur les acheteurs de leurs produits et donc aussi sur les bénéficiaires de la PPA. C'est dire que ce sont les travailleurs et pas les employeurs qui vont financer de leur poche cette prétendue prime. Sacrée mesure de justice sociale!

Le patronat de son côté ne va pas gâcher l'opportunité que lui offre la PPA : ce que l'État donne d'une main aux « bas revenus et aux petites retraites », il va tout faire pour le reprendre à l'entreprise et au niveau de la Sécurité sociale en bloquant, voire en baissant les salaires et les pensions.

Derrière le nuage de fumée, l'engagement antisalarial et antisocial de Marine Le Pen est réel. Ainsi, en juillet 2016, dans *Valeurs actuelles*, elle assure n'avoir « jamais proposé une augmentation du Smic ». Et elle n'est plus sûre de rétablir la retraite à 60 ans : elle précise en effet que si « récupérer les dépenses exorbitantes de l'immigration, de la fraude sociale, de la décentralisation anarchique » ne suffit pas à « accorder un départ à 60 ans [pour] quarante ans de cotisations, alors nous nous tournerons vers les Français en leur disant la vérité », lance-t-elle, persuadée que « les Français accepteront les sacrifices qu'on leur demandera ».

Dans ses 144 engagements, MLP propose de « maintenir la durée légale hebdomadaire du travail à 35 heures » avant d'ajouter aussitôt, en totale contradiction, qu'elle autorisera « l'allongement du temps de travail » malgré tout, mais « exclusivement au niveau des branches professionnelles et à la condition d'une compensation salariale intégrale ». Bien avant la loi El Khomri, elle était d'ailleurs pour « autoriser la négociation (à la fois) par branche et par entreprise » de la durée du travail et en juillet 2016, elle déclarait sur BFM TV : « Les 35 heures ont été une erreur majeure. » À la suite de Sarkozy, elle est toujours favorable au rétablissement du système d'heures supplémentaires défiscalisées.

Ainsi, les objectifs sociaux affichés sont-ils mensongers. On peut par exemple se demander quelles coupes sont dissimulées derrière

cette formule volontiers floue : « maintenir au maximum » le système hospitalier public de proximité ?

Une nouvelle baisse de la fiscalité et des cotisations patronales

MLP envisage de réduire à nouveau les cotisations et la fiscalité payées par les TPE-PME et de pérenniser un CICE qui profite surtout aux banques et aux grandes entreprises. Une nouvelle fois, elle ne conditionne pas les aides publiques à des critères de développement social et écologique. De plus, elle se garde bien de dire comment sera compensé le manque à gagner. Cela annonce-t-il de nouveaux prélèvements sur les familles populaires ou une baisse des dépenses publiques et sociales ? MLP se prononce par ailleurs en faveur du maintien de la CSG.

Le FN et MLP ont la culture du flou qui cache de gros loups. Ils proposent ainsi de « remettre de l'ordre dans nos finances publiques par la fin des mauvaises dépenses publiques (notamment celles liées à l'immigration et à l'Union européenne) ». En dehors du caractère fallacieux de cette affirmation, celle-ci laisse entendre qu'il y aurait d'autres « mauvaises dépenses publiques », lesquelles ?

Le pipeau du protectionnisme

MLP prône « la mise en place d'un protectionnisme intelligent » et d'une taxation des importations. Tout donne à penser que si la France, sortie de l'Union européenne, s'engage dans cette voie, les autres pays qui commercent avec elle en feront tout autant. Or, notre pays est un grand exportateur de biens et de services, bien plus, par exemple, que les États-Unis, proportionnellement. Les exportations françaises représentent 27 % du PIB, contre seulement 14 % pour celles de nos amis américains. Par ailleurs les grands groupes français ont considérablement délocalisé leur production. Les ventes des filiales installées à l'étranger des groupes français s'élèvent à 1 400 milliards d'euros (69 % du PIB), soit près de quatre fois plus que leurs exportations depuis la France !

Selon une étude de l'Insee, les sociétés qui délocalisent sont le plus souvent exportatrices ou déjà présentes à l'étranger par le biais de filiales. Presque toutes appartiennent à un groupe et délocalisent en majorité au sein de ce dernier. L'étude relève notamment que la propension à délocaliser augmente avec la taille de la société et que la destination privilégiée des délocalisations est l'Union européenne des quinze (UE15), suivie de l'Afrique et des nouveaux États membres de l'Union, puis de la Chine et de l'Inde. C'est à cela qu'il faut s'attaquer !

Qui donc a rendu la balance commerciale automobile française déficitaire depuis 2008 ? Renault et Peugeot bien plus que Volkswagen. Qui importe les produits textiles et d'habillement bon marché de Chine, du sud-est asiatique ? Ce sont les groupes français et européens de l'habillement, et les géants de la distribution, Carrefour, Auchan, Leclerc.

En vérité, c'est en amont qu'il faut intervenir, au niveau des entreprises, en promouvant la formation, les qualifications, l'innovation, la recherche, la maîtrise et le développement des nouvelles technologies, de l'investissement, en réduisant le coût du capital. Ce n'est pas en mettant des barrières de tous côtés tout en laissant les grands groupes capitalistes gérer les entreprises comme ils l'entendent, avec pour seul objectif celui de faire le maximum de fric que l'on y parviendra. L'établissement de droits et de pouvoirs nouveaux des salariés et des populations à l'entreprise est la condition première pour permettre un rééquilibrage de nos échanges extérieurs, un développement de l'emploi et de la production efficaces à l'intérieur.

Nouvelles technologies

Dans ses 144 engagements, MLP multiplie en ce domaine les propositions : « Assurer la protection des secteurs stratégiques et porteurs », « Créer un fonds souverain », un « secrétariat d'État dédié aux mutations économiques », « Promouvoir les secteurs stratégiques de la recherche et de l'innovation, en augmentant la déductibilité fiscale des dons », « Augmenter de 30 % le budget public de la recherche (pour le porter à 1 % du PIB) ».

Dans ces engagements il y a aussi celui de « faire de la France une terre d'innovation », notamment grâce au Crédit d'impôt recherche alors que l'absence de conditionnement de celui-ci explique son peu d'efficacité. Dans toutes les activités (industrie, recherche, formation...), la question des critères d'attribution des aides publiques aux entreprises est décisive.

Les banques, le crédit, les grands oubliés de Marine Le Pen

L'incapacité du FN et de Marine Le Pen à garantir un financement crédible de leurs promesses sociales tient au fait que pour eux l'État est au centre de tout. « Nous voulons un État fort », dit Marine Le Pen, mais son État, c'est plutôt un État « fort en gueule », sans véritable moyens, seulement capable d'exclure et de discriminer. Comment répondre au besoin de logements sociaux, comment permettre à chacun de disposer d'un bon emploi ? Il suffirait d'écarter les immigrés et de revenir au franc ? La « monnaie nationale » et la « priorité nationale » à l'embauche, au logement et même à l'inscription dans une équipe de foot seraient les potions magiques. Une fois de plus on écarte les autres, les autres peuples, les autres habitants, les autres travailleurs. La coopération, la solidarité, le FN ne connaît pas.

Les banques, le crédit peuvent pourtant être des outils décisifs de financement de la croissance, de l'emploi, de la recherche, de la formation et pas seulement des dépenses de l'État, surtout pas celles visant à militariser le pays, montrer ses muscles et construire des prisons. MLP propose que dans le cadre d'une restauration de la « souveraineté française », l'on sorte de notre dépendance aux marchés financiers en « autorisant le financement direct du Trésor par la Banque de France ». Mais si c'est pour permettre de relancer la course aux armements en doublant le budget de la Défense d'ici la fin du quinquennat ou de mettre une partie de la jeunesse en prison, ce sera contre-productif.

Pour rééquilibrer la puissance allemande, permettre des rattrapages, faire face à l'hégémonie états-unien, à celui du dollar, pour changer le système monétaire

1. « Chaînes d'activité mondiales : Des délocalisations d'abord vers l'Union européenne », *Insee Première* n°1 451, juin 2013.

international au profit de toute l'humanité, le recours à l'échelon européen, à la BCE, à sa formidable capacité de création monétaire, à son pouvoir d'influence sur les banques afin qu'elles proposent aux entreprises un crédit conditionné à la création de richesses, d'emplois, au développement de la formation et de la recherche sera, dans les conditions actuelles, bien plus efficace.

La sortie de l'euro ne figure pas explicitement dans les 144 engagements, mais elle est en filigrane. Là encore, c'est une façon de dédouaner les grands groupes européens, les marchés financiers de Francfort, Londres et Paris. Si l'Europe et les Européens vont mal ce serait la faute de la monnaie unique mais pas de son utilisation exclusive en faveur de la finance et des multinationales. Bayer, BNP-Paribas, Volkswagen, Amazon, Sanofi, Axa, Procter & Gamble, Peugeot, Exxon Deutsche Bank... peuvent exploiter et spéculer à leur gré mais en francs.

La création monétaire est aujourd'hui au service des marchés financiers, des spéculateurs et des multinationales, accaparée par l'oligarchie et il ne suffit pas que la Banque centrale finance le budget de l'État pour que cela cesse.

Des salariés, des travailleurs sans pouvoir à l'entreprise et dans le pays

La démocratie ne se réduit pas aux référendums surtout quand c'est le FN qui pose les questions. Ce dernier fait semblant d'être attentif aux droits du patronat des PME mais n'en propose aucun aux salariés au sein de l'entreprise. Abroger la loi travail ne suffit pas pour rééquilibrer les pouvoirs entre les détenteurs de capitaux, leurs employés et les populations.

Face au capital et aux groupes du CAC 40, il y a besoin de sécuriser tous les travailleurs, de leur permettre d'opposer des alternatives aux plans sociaux, aux délocalisations, d'intervenir sur l'utilisation de l'argent, les investissements, les process de production. Les sécuriser c'est aussi faire du CDI la norme d'embauche, c'est assurer des emplois pour les jeunes, mettre fin aux discriminations de sexe ou d'origine. C'est surtout d'éradiquer le chômage, permettre à chaque salarié de disposer d'un emploi correct ou une formation qualifiante avec maintien du revenu.

Nulle part l'on trouve dans le programme du FN ou dans les déclarations de MLP de propositions permettant de donner du

pouvoir aux salariés, aux simples gens. Tout au contraire, dans ses 144 engagements, elle reprend la revendication patronale d'une réduction du « nombre des obligations administratives liées au seuil social de 50 salariés » et d'une fusion « des institutions représentatives du personnel entre 50 et 300 salariés... en une structure unique », ce qui aboutirait à réduire la capacité d'intervention des élus des salariés.

Elle ne propose (discours de Fréjus du 18 septembre 2016) qu'une seule chose : prolonger l'association capital-travail et que les salariés « soient associés en capital » avec leurs patrons. Il n'est pas question pour nos trublions d'extrême droite de s'attaquer aux privilèges de la grande bourgeoisie sur la gestion des entreprises, des institutions, sur celle de l'argent. Pas touche!

Enfin, quand il y a lutte des classes, le Front national ne se trompe jamais de camp. Lors de la lutte contre la loi El Khomri, MLP s'en est pris à la CGT et FO. De la même façon qu'en juin 2014 elle a dénoncé les organisations syndicales de cheminots lors de la grève du rail. Depuis toujours il a choisi son camp. ■■■



Le programme de F. Fillon

Yves Dimicoli



Priorités et mesures phares

Le candidat promet, s'il est élu président, de se donner trois priorités :

1^{re} priorité : LA LIBÉRATION DE L'ÉCONOMIE

2^e priorité : RESTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT

3^e priorité : AFFIRMER NOS VALEURS

Il s'engage, notamment, sur 10 mesures phares impactant les enjeux économiques et sociaux :

1. 100 milliards d'euros d'économies en 5 ans sur les dépenses publiques.

2. 40 milliards de baisse des charges pour les entreprises et 10 milliards d'allègements sociaux et fiscaux pour les ménages.

3. Fin des 35 heures dans le secteur privé et **retour aux 39 heures** dans la Fonction publique.

4. Suppression de l'ISF.

5. Recul de l'âge de la retraite à 65 ans et unifier tous les régimes de retraite.

6. Alignement du régime fiscal des commerçants, artisans et indépendants sur celui des auto-entrepreneurs.

7. Instauration d'une allocation sociale unique pour que les revenus du travail soient toujours supérieurs à ceux de l'assistance.

8. 12 milliards d'euros de plus dans la sécurité, la défense et la justice, et création de 16 000 places de prison.

9. Réduire l'immigration en créant des quotas et en ne versant des prestations qu'aux étrangers en situation régulière depuis au moins deux ans.

10. Universalité des allocations familiales et plafond du quotient familial porté à 3 000 euros par demi-part pour soutenir les familles.

II – Un « blitzkrieg » au nom des entreprises et de la souveraineté de la France

Le programme de F. Fillon, comme celui de ses prédécesseurs, est bâti sur des hypothèses de croissance traduisant un progrès continu des performances françaises. Le PIB croîtrait de +1,3 % en 2017 jusqu'à +2,3 % en 2022. Le cadrage financier associé ne fait pas état des hypothèses retenues pour la croissance européenne et mondiale, l'évolution des taux d'intérêt, celles des prix du pétrole et du rapport dollar/euro. De quoi laisser s'accréditer l'idée que l'horizon en ce domaine ne devrait pas poser de problème, tandis que l'expansion de l'activité et de l'emploi pendant le quinquennat Fillon ne résulterait que des transformations structurelles et de la politique économique qu'il engagerait avec détermination.

En pratique, on peut penser que, comme ses prédécesseurs, le candidat LR parie sur le maintien (voire l'amélioration) d'une croissance mondiale correcte dont il entend faire arracher les dividendes par les entreprises françaises exportatrices grâce à une **compétitivité** très accrue par sa politique.

Et c'est cela qui lui fait promettre, comme l'avait fait N. Sarkozy, le « retour au **plein-emploi** » de notre pays « en l'espace de quelques années ».

C'est d'ailleurs là le cœur de la logique de F. Fillon : imposer à la France un choc de compétitivité et d'attractivité financière de bien plus grande ampleur que celui entrepris par F. Hollande et M. Valls avec leurs « mesurettes » (CICE, pacte de responsabilité...). Il s'agit, ce faisant, de rompre avec « **40 années** où l'on a privilégié un traitement social du chômage plutôt que de s'attaquer au cœur du problème; 40 années où l'on n'a pas voulu comprendre que ce

sont **les entreprises qui créent l'emploi** et non l'État ».

En baissant massivement le « coût du travail », en faisant sensiblement reculer les protections et droits des salariés et de leurs syndicats (en pratique la CGT) et en diminuant drastiquement la dépense publique sociale, il assure pouvoir rendre les entreprises beaucoup plus à même de créer des richesses nationales par la conquête de nouvelles parts de marché à l'international. Simultanément, la France pourrait réduire ses déficits et dette publics et attirer ainsi bien plus de capitaux baladeurs... qui créeront des emplois dans l'Hexagone.

C'est une véritable thérapie de choc à la Friedman que préconise F. Fillon, comme en atteste sa déclaration du 6 janvier dernier devant un parterre de patrons réuni par la fondation Concorde pour un « Grand oral » :

« Je veux qu'au 1^{er} juillet, les deux ou trois ministres chargés des réformes, l'économie et les finances, le travail pour l'essentiel, arrivent avec des textes prêts et, dans une forme de *blitzkrieg*, fassent passer devant le Parlement, en utilisant d'ailleurs tous les moyens que donne la constitution de la Vème République, les ordonnances, les votes bloqués, le 49-3... tout ce qui est nécessaire pour faire passer en l'espace de deux mois, sans interruption estivale, les six ou sept réformes fondamentales qui vont changer le climat de l'économie et le climat du travail dans notre pays. »

C'est ainsi, en faisant le ménage pour que la France retrouve avec sa compétitivité « sa crédibilité économique et sociale », que l'on engagera « le rétablissement de la **puissance française** » jusqu'à lui faire « reprendre la première

place ». C'est ainsi que l'on redonnera à **l'Allemagne** la confiance « dans notre capacité à nous redresser » nécessaire pour pouvoir « relancer la **zone euro** » et « créer une Europe **respectueuse des nations** » qui soit « respectée » par les États-Unis et la Chine.

II – Un « New-deal » pour la compétitivité au nom de la lutte contre le chômage :

ENTREPRISES PLUS COMPÉTITIVES => VENDRONT PLUS DE PRODUITS => VONT DEVOIR EMBAUCHER => PLUS D'EFFECTIFS, PLUS DE CONSOMMATION, MOINS DE PRESTATIONS SOCIALES => PLUS DE RENTRÉES FISCALES => PLUS DE POSSIBILITÉS DE REDISTRIBUER DE LA CROISSANCE ET D'INVESTIR DANS L'AVENIR => ENTREPRISES PLUS COMPÉTITIVES ... (Source : « Pour une vraie justice sociale », p. 6).

C'est la base du rassemblement recherché par Fillon avec, au cœur, le souci, prétend-il, des entreprises. Il propose d'engager la France dans un « cercle vertueux » avec des enchaînements causaux se voulant plus rassembleurs que ceux du dit « théorème de Schmidt » (cf. encadré ci-dessus).

Il s'agit de réaliser une « **mobilisation nationale** pour la compétitivité » afin d'accomplir des « **réformes structurelles** que ni la gauche ni la droite n'ont eu la courage de mener à bien [...] : remobiliser massivement la force de travail des Français, redonner des marges de manœuvre aux entreprises pour regagner en **compétitivité** [...] et au pays pour regagner en souveraineté ».

F. Fillon propose « un New-deal aux citoyens, aux entreprises, aux partenaires sociaux pour relever le défi de la compétitivité » autour de sept axes de réformes structurelles.

1 – Lever le verrou des 35 heures dans le secteur marchand et faire passer la Fonction publique à 32 heures

- Privé : passer de 35 heures à 39 heures par le biais d'accords d'entreprises.

- Public : passage à 39 heures en un an, recentrage sur les missions cœur de service public, réintroduction jour de carence.

2 – Simplifier le Code du travail, assouplir les conditions d'embauche et faciliter l'adaptation des entreprises à leur environnement

- Refonder le Code du travail sur « ce qui relève des normes sociales fondamentales », renvoyer le reste à la négociation en entreprise.

- Introduction du motif de « **réorganisation de l'entreprise** » dans les procédures de licenciement collectif tout en renforçant la flexisécurité.

3 – Dialogue social : priorité à la pérennité de l'entreprise et donc de l'emploi

- Relever les **seuils sociaux** de 10 à 50 salariés et de 50 à 100 salariés ;

- Donner la possibilité aux accord d'entreprise de fixer l'architecture des IRP ainsi que les modalités de leur consultation ;

- Limiter à 50 % du temps de travail le temps consacré à l'exercice du mandat de chaque élu.

4 – Chômage : formation au rabais et incitation au retour à l'emploi

- Renforcer **l'apprentissage** pour permettre « *de facto* aux entreprises de rémunérer les jeunes peu qualifiés à un niveau compatible avec leur productivité » sachant que « le **SMIC** entraîne pour les entreprises un coût supérieur à la productivité réelle des personnes les moins qualifiées ».

- Unifier l'ensemble des **aides à l'apprentissage** au sein d'un crédit d'impôt.

- Permettre aux entreprises de déduire le coût de financement des apprentis de leur budget formation.

- Plafonner toutes les allocations afin que le taux de remplacement net n'excède pas 75 %.

- Introduire une dose de **dégressivité** de l'indemnisation chômage.

- Réforme en profondeur de la formation professionnelle pour orienter les demandeurs d'em-

ploi « **dans les secteurs en forte demande** ».

5 – Charges et impôts : plus de compétitivité pour la pérennité de l'entreprise et donc de l'emploi

- Baisser les charges pesant sur le travail de **tous** les emplois.

- Revoir le mécanisme de revalorisation du **SMIC**.

- Réduire le taux de **l'IS** et en élargir l'assiette.

- Supprimer 15Mds de taxes diverses pesant sur les entreprises (cotisations FNAL, Versement transport, taxes CNSA, contribution apprentissage...).

- Supprimer **l'ISF** et les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ;

- Prendre un engagement de **stabilité fiscale** de 5 ans.

- Renforcer **l'actionnariat salarié** dans toutes les entreprises.

6 – Environnement des affaires

Développer la signature de « **contrats de partenariat** » entre les entreprises et l'administration fiscale sur le modèle britannique pour garantir la sécurité fiscale.

7 – Soutien au profit au nom de l'innovation

- Fusionner le CIR et le CIC.

- Privilégier le **principe de responsabilité** au principe de précaution.

- Soutien à la création d'entreprises innovantes par les étudiants et les chercheurs et développement d'agences de valorisation de l'innovation.

- Encourager le développement de **pôles de compétitivité** de taille critique au niveau mondial.

- Généraliser le **rescrit fiscal**.

- Gratuité du premier brevet de l'INPI pour toute TPE.

IV – Cinq engagements pour redresser les finances publiques

1 – Réduire le poids du secteur public

- Temps de travail dans la Fonction publique de 35 à 39 heures : mis en œuvre en **un an** pour les

5,2 millions de fonctionnaires, il représenterait « un gain de temps de travail de près de 12 %, soit l'équivalent de **500 000 postes** ».

- Jour de carence rétabli.
- Simplifier les conditions de recrutement des contractuels pour limiter les recrutements des fonctionnaires sous statut.
- Recentrage des missions de service public pour en réduire le périmètre à ce qui est indispensable aujourd'hui.

2 – Réforme du cadre d'action des collectivités territoriales pour réduire la dynamique de leurs dépenses

- **Ramener de 4 à 2 le nombre d'échelons des collectivités territoriales.**
- Limiter leurs possibilités d'augmenter les **impôts locaux** et fixation d'un plafond de remplacement des départs en retraite.
- Réduction des subventions de l'État aux collectivités territoriales.
- Réviser le partage actuel des compétences entre l'État et les collectivités. La compétence des régions serait rendue exclusive.
- Mettre un terme à la pratique française de décentralisation.

3 – Garantir l'équilibre des régimes de protection sociale

- Âge légal de la retraite porté à 65 ans.
- Abandon du système de compensation de pénibilité.
- Harmonisation graduelle de tous les régimes (privés, publics et spéciaux).
- Mise en place d'un étage de **retraites par capitalisation** (PERCO/PERP).
- Aller vers la mise en place d'un **régime par points** et la fusion des retraites de base et complémentaires.
- **Dégressivité indemnisation du chômage.**
- Améliorer le **rendement** des moyens consacrés à la formation professionnelle.
- Aide médicale d'État: passer d'un système automatique d'accès facile à un dispositif d'exception sur demande, géré par les services déconcentrés de l'État.
- Veiller à l'équilibre de la branche famille.

4 – Une politique fiscale pour la compétitivité des entreprises et l'attractivité de la France

Engagement de garantir le maintien pendant 5 ans des mesures adoptées en début de mandature et exclusion de toute rétroactivité de la loi fiscale.

Compétitivité:

- Priorité à la baisse des prélèvements pesant sur le coût du travail. CICE et allègements du pacte de responsabilité intégrés dans un **dispositif unique et pérenne d'allègement de cotisations sociales patronales.**

– Suppression des taxes pesant sur la masse salariale (FNAL, Versement transport, taxes CNSA...).

Attractivité:

- Réduire le taux de l'IS pour l'aligner sur celui des pays européens comparables.
- Revoir la fiscalité du capital.
- Réorienter l'épargne vers les entreprises en réduisant les aides fiscales à « l'épargne courte ».
- Renforcer les incitations à l'investissement direct dans les PME.
- Supprimer l'ISF et les droits de mutation à titre onéreux.
- Simplification du barème de l'IR et élargissement de son assiette. Abaissement progressif de la fiscalité des revenus des ménages si la croissance et l'emploi repartent.

5 – Renforcer le pilotage et l'évaluation des dépenses publiques

- Inscrire l'équilibre des finances publiques et sociales dans la Constitution.
- Réserver la création et la modification des prélèvements fiscaux obligatoires aux lois de finance (PLF et PLFSS).
- Mise en place d'une évaluation récurrente des principales politiques publiques prise en compte à minima tous les trois ans.

V – Une France souveraine dans une Europe respectueuse des nations (sic)

A) - « L'Europe doit être un instrument et non pas une religion [...] Il faut une France souveraine dans une Europe des nations qui par-

tage des valeurs communes et un objectif commun: celui de notre souveraineté vis-à-vis de nos autres partenaires [...] La France doit être le moteur de ce renouveau. Elle doit proposer une stratégie d'indépendance que nos partenaires sont susceptibles d'accepter [...] mais il convient que la France retrouve sa crédibilité économique et sociale ».

B) - « Depuis des années, les États-Unis manient contre nous l'arme du dollar. Nous ne sommes pas obligés de subir les règles du jeu américaines. [...] Face à l'« Otan obsolète » de Trump et le djihadisme il faut, non pas une défense européenne intégrée, mais **une alliance européenne de défense**: bâtir une industrie européenne de défense; ne pas sortir les dépenses de défense du pacte de stabilité, mais créer un fonds qui mutualise et finance les dépenses d'intervention extérieure ».

C) - Nouveau partenariat économique et conférence de sécurité avec la **Russie**.

D) – **France – Allemagne**: « Il y a un préalable, le rétablissement de la puissance française. Les Allemands n'ont pas confiance dans notre capacité à nous redresser [...] la seule chose qui les convaincra, ce sont les décisions puissantes que l'on prendra cet été. Le reste, c'est de la littérature. [...] Je ne crois pas à la possibilité de refonder les institutions européennes et les traités qui seront forcément des compromis bâtards qui susciteront beaucoup d'animosité de la part des peuples. »

E) – **Une Europe économiquement souveraine**:

1 - Une réforme de la gouvernance de la zone euro pour en faire un vrai outil de souveraineté

« D'ici dix ans, l'euro devra devenir une monnaie de réserve et de règlement à l'égal du dollar américain [...] Pour y parvenir, il faut que les investisseurs aient confiance dans l'euro, sa stabilité et ses institutions. »

– Faire de l'euro une monnaie de réserve et de règlement à égalité avec le dollar américain:

- En l'espace d'une dizaine d'années, rapprocher la **fiscalité sur les entreprises** au sein des 19 États membres de la zone euro.

• Doter **la France et l'Allemagne**, d'ici trois ans, d'un impôt sur les sociétés à taux unique, de taux de TVA et d'une fiscalité sur le capital harmonisés.

– Doter la zone euro d'un **directoire politique** composé des chefs de gouvernement, présidé par l'un deux. Il devra pouvoir conduire **la politique monétaire de l'euro avec la BCE**. Celle-ci doit être aussi une arme pour la croissance et l'emploi. Des parlementaires représenteront chaque nation dans ce directoire politique.

– Créer un véritable **gouvernement économique de la zone euro**, d'abord au niveau des ministres des Finances, mais aussi de celui des Chefs d'État et de Gouvernement. Le réunir tous les trois mois. Associer les parlements nationaux au contrôle de ces politiques plus systématiquement.

Créer un **secrétariat général** de la zone euro.

– Coordonner la **politique accommodante de la BCE** avec une stratégie économique globale; Créer, une fois la convergence fiscale achevée, un **Trésor européen avec une mise en commun des dettes**.

2 – Une Europe avec une politique commerciale souveraine protectrice de nos intérêts

« L'Europe ne défend pas assez ses intérêts il est plus que jamais temps de lui donner les moyens d'inverser cette tendance. »

– Le résultat des négociations sur le **traité transatlantique**, actuellement trop déséquilibré, devra être soumis au **référéndum**.

– Être plus à l'offensive sur le respect des normes environne-

mentales et sociales sur les produits importés pour que nos industries ne subissent plus une concurrence déloyale.

– Redoubler d'effort quant au respect des réglementations **anti-dumping**.

– L'Europe doit exiger la réciprocité concernant l'ouverture des marchés publics.

– La France ne peut plus accepter que des décisions soient prises à l'encontre de ses intérêts économiques comme les sanctions à l'égard de la **Russie** [...] Refonder nos relations avec celle-ci, allié historique de la France, afin de lui proposer un nouveau partenariat commercial UE/Russie.

– Refuser d'accorder le statut d'économie de marché à la **Chine**. ■■■

Emmanuel Macron : le programme rêvé du Medef et des marchés financiers

Denis Durand

La publication, longtemps retardée, du programme électoral d'Emmanuel Macron n'aura surpris personne. De longue date, les déclarations du candidat, ancien ministre et ancien banquier d'affaires, caractérisent assez bien la nature de son projet.

Emmanuel Macron peut être considéré comme le représentant par excellence des politiques vouées à la satisfaction des exigences des marchés financiers dans ce qu'elles ont de plus contraire aux exigences qui montent dans la société en matière de lutte contre la précarité, de préservation des services publics, de réduction des inégalités de revenus et de patrimoine.

On retrouve les recettes bien connues du MEDEF et de la droite: « donner plus de flexibilité aux entreprises », prolonger les dispositions les plus réactionnaires de la loi El Khomri, réduire les dépenses publiques avec « un débat de fond sur le périmètre d'intervention de l'État, sur sa place dans l'économie mais aussi sur le statut des fonctionnaires par exemple ».

Quatre enjeux déterminants du débat présidentiel

Emploi

« Vouloir préserver le *statu quo* sur le marché du travail avec le chômage de masse que l'on subit depuis 30 ans, c'est ignorer la réalité et le fait qu'une partie de nos compatriotes, au premier rang desquels les plus jeunes et les moins qualifiés, n'y ont aujourd'hui pas accès » (site officiel *En marche!*). En échange d'un meilleur accompagnement, les chômeurs seraient plus contrôlés et ne pourraient plus refuser qu'une seule offre d'emploi pertinente. Une réforme clairement inspiré du modèle danois :

- création d'une Sécurité professionnelle universelle pour les salariés, les indépendants et les fonctionnaires. À la faveur de cette réforme, la gestion de l'UNEDIC serait transférée à l'État et les cotisations des salariés seraient remplacées par la CSG;

- maintien de la durée légale du travail à 35 heures mais accords de branches ou d'entreprises permettant de proposer par exemple aux jeunes de travailler plus de 35 heures par semaine, mais 30 à 32 heures seulement pour les seniors.

- augmenter la prime d'activité de 100 euros par mois pour un chômeur passant du RSA à un emploi au SMIC;

- création de « 10 000 fonctionnaires de police et de gendarmerie sur les trois premières années du quinquennat » et de 12 000 postes dans l'éducation;

- réforme de la formation professionnelle.

Protection sociale

La logique d'ensemble de toutes les mesures proposées est de baisser le coût du travail en transférant au budget de l'État des financements actuellement directement prélevés sur la valeur ajoutée.

- « diminuer l'écart entre le salaire brut et le salaire net en supprimant les cotisations maladie et les cotisations chômage » payées par les salariés et les indépendants. Mesure financée par une augmentation de 1,7 point de la CSG;

- baisse des cotisations patronales de 6 points, financée en partie par une hausse de la CSG. Emmanuel Macron déclare ne pas vouloir toucher à la TVA pour ne pas pénaliser les plus modestes

- retraites : moduler l'âge de départ à la retraite en fonction des métiers, en la faisant passer de 60 ans minimum à 67 ans maximum. Emmanuel Macron est favorable à une retraite à points et à un financement par l'impôt;

- santé : « responsabilisation des acteurs » mais sans toucher aux remboursements des petits soins. Prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale et les mutuelles des soins optiques, dentaires et auditifs. Une mesure qui serait notamment permise par un abaissement des prix des lunettes ou des prothèses *via* une concurrence accrue et davantage de transparence sur les tarifs.

Entreprises

Pas davantage que chez François Fillon, on ne trouve dans les propositions d'Emmanuel Macron la moindre interpellation des banques sur la façon dont elles ont abandonné leurs responsabilités en matière de financement de l'économie. Au contraire, l'ancien associé de la banque Rothschild se prononce, sur le modèle anglo-saxon et dans la lignée des projets européens de titrisation, pour « réduire la part du financement de l'économie qui passe par ces intermédiaires que sont les banques et les assurances » ! Il s'agirait donc non seulement d'« orienter l'épargne française » (notamment celle qui est collectée sur les contrats d'assurance-vie) « vers le financement en fonds propres », beaucoup plus exigeant en termes de rentabilité, et de développer l'actionariat salarié,

mais aussi, très explicitement, de « développer des fonds de pension à la française » ! ;

- supprimer les actions et part d'entreprises de l'assiette de l'ISF « pour en faire un impôt sur la rente immobilière ». Maintien de l'abattement sur la résidence principale et les œuvres d'art;

- transformer le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en « allègement de charges durable », et l'étendre aux « petites entreprises, indépendants et entreprises de l'économie sociale et solidaires ».

Europe

Emmanuel Macron propose en premier lieu la création d'un « gouvernement économique européen fort » et la création d'« une capacité d'emprunt propre de la zone euro ». Dans son cas, à la différence de François Fillon, ces préconisations se revendiquent explicitement d'un fédéralisme européen accru, venant réduire les prérogatives des États membres : le « gouvernement économique européen » serait doté de son propre budget et il « serait tenu d'agir dans le seul intérêt de l'ensemble de la zone monétaire » :

- un budget commun à la zone euro, de « plusieurs centaines de milliards, axé sur les investissements;

- un ministre des Finances de la zone euro chargé de définir les priorités de réforme, la coordination des politiques fiscales, sociales et énergétiques ;

- politique monétaire : « l'idée qu'il est préférable que la Banque centrale dirige la politique monétaire indépendamment des autorités gouvernementales est bien ancrée dans la théorie économique. Les travaux de Kydland et Prescott (1977), Barro et Gordon (1983) et Rogoff (1985) montrent qu'ainsi les banques centrales évitent le biais inflationniste que provoquent les gouvernements nationaux de façon intéressée. L'indépendance des banques centrales a permis à celles-ci de maîtriser efficacement l'inflation et de la maintenir à un bas niveau : il est amplement prouvé que plus le degré d'indépendance est élevé, plus l'inflation est faible. C'est en ce sens qu'Emmanuel Macron rappelle que « la BCE est indépen-

En échange d'un meilleur accompagnement, les chômeurs seraient plus contrôlés et ne pourraient plus refuser qu'une seule offre d'emploi pertinente.

dante et fait tout ce qui est nécessaire pour remplir son mandat ».

Tout pour la baisse du coût du travail, le capital peut dormir tranquille

Emmanuel Macron est encore plus obséquieux que François Fillon vis-à-vis des marchés financiers et de la domination allemande sur l'Union européenne. Pour lui, « la clef vis-à-vis des marchés comme de nos partenaires est de pouvoir démontrer une baisse de nos dépenses courantes et une croissance dynamique ».

Ses propositions (respect des 3 % de déficit, 60 milliards de baisse des dépenses publiques, dont 10 milliards sur les collectivités locales et 15 milliards sur l'assurance maladie) visent ainsi à « faire nos preuves » en six mois, avant l'élection allemande, alors que Fillon prévoit de déroger temporairement aux normes budgétaires pour réaliser un « choc de compétitivité ». Du coup on saisit mal comment l'ancien locataire de Bercy entend financer la baisse de 10 milliards de la taxe d'habitation dont il entend se servir pour s'atti-

rer les bonnes grâces des couches moyennes.

Contre toute l'expérience des trente dernières années, le candidat appuie ses propositions sur l'idée que le retour de l'emploi pourrait être obtenu par la flexibilisation du marché du travail: confirmation de l'inversion de la hiérarchie des normes consacrée par la loi El Khomri, baisse des cotisations patronales de 6 points, financée en partie par une hausse de la CSG (Emmanuel Macron déclare ne pas vouloir toucher à la TVA pour ne pas pénaliser les plus modestes), « vraie sécurité professionnelle » inspirée de la flexisécurité danoise et très autoritaire pour les chômeurs...

En revanche, rien n'est prévu pour changer le comportement des banques et la politique monétaire. Emmanuel Macron espère pourtant réaliser un plan d'investissement de 50 milliards (dont 15 milliards pour la formation) en profitant des taux d'intérêt actuellement bas. Or, la remontée des taux est en train de se dessiner sous l'impulsion de la politique monétaire américaine et en lien avec la petite reprise conjoncturelle

de l'activité et de l'inflation dans la zone euro. C'est là un point faible de son scénario macro-économique qui a été immédiatement relevé par les économistes.

Le réalisme invoqué par Emmanuel Macron n'est rien d'autre que l'acceptation enthousiaste du monde sans âme où les banquiers d'affaires font « le travail de Dieu » (selon l'expression d'un PDG de Goldman Sachs) et préparent chaque jour de futures crises qui menacent l'existence même de la civilisation. Face à ces menaces, le PCF propose une autre cohérence, aussi attentive au renforcement de l'offre qu'à la stimulation de la demande. Cette cohérence s'exprime dans des projets concrets comme la sécurisation de l'emploi et de la formation et le développement de nouveaux services publics. Elle ne repose pas sur une confiance illusoire dans les marchés et dans le patronat mais sur la conquête de pouvoirs directs, par les travailleurs et par les citoyens, sur la gestion des entreprises et sur le crédit bancaire. ■■■

Emmanuel Macron, l'économie en marche arrière¹

Dany Lang, Henri Sterdyniak

1. Texte tiré de la note des *Économistes attérés* de Février 2017 ; <www.atterres.org>.

Publié avec l'autorisation des auteurs.

Après plusieurs mois de suspense, Emmanuel Macron vient de présenter son programme. Le programme économique est hélas sans surprise. Comme l'avait annoncé Jean Pisani-Ferry, ce n'est pas un programme socialiste, c'est-à-dire un programme qui voudrait donner plus de pouvoir aux citoyens dans la cité et aux travailleurs dans l'entreprise ; ce n'est pas non plus un programme écologiste qui prendrait la mesure des efforts à réaliser pour la transition écologique. C'est un programme néolibéral, « progressiste » uniquement pour ceux qui pensent que le progrès consiste à imposer à la France d'aller vers le modèle libéral.

Ce n'est donc pas non plus un programme de rupture, puisqu'il s'inscrit dans la continuité de la politique menée par François Hollande et Manuel Valls, des 40 milliards de réduction d'impôts sans contrepartie pour les entreprises à la loi Travail. Ce programme nous propose d'accepter les demandes du grand patronat, en espérant que celui-ci daigne investir et embaucher en France.

Ainsi, les classes dirigeantes auront-elles le choix entre deux stratégies lors de ces élections. D'une part, la stratégie forte avec François Fillon, consistant en un choc brutal de destruction du droit du travail, de baisses des dépenses publiques et sociales, de réduction d'impôts pour les plus riches et les entreprises. De l'autre, la stratégie plus gradualiste d'Emmanuel Macron, les mêmes mesures étant prises

plus progressivement, mais, *in fine*, dans la même direction.

Dans le premier cas, il s'agit de mobiliser le petit patronat, les indépendants avec le Medef contre l'État social et les acquis sociaux (en faisant oublier la responsabilité de la mondialisation et de la financiarisation dans leurs difficultés); dans le second, on fait miroiter une société dynamique, libérée, d'initiative individuelle, d'enrichissement personnel, en s'appuyant sur les classes montantes d'entrepreneurs ou d'actifs indépendants. Mais sur le fond, les projets sont proches.

À travers Macron, l'élection présidentielle est l'occasion pour la technocratie de Bercy de faire passer ses réformes miracles comme la baisse des retraites et des prestations chômage, comme la réduction de l'autonomie des collectivités locales, comme les organismes paritaires. Macron est le porte-parole rêvé de cette technocratie étroitement liée aux milieux financiers qui rêve de voir appliquer ces idées rétrogrades sous des apparences civilisées.

Le programme européen : le fédéralisme tutélaire

En France, comme dans beaucoup de pays européens, les classes dirigeantes s'appuient sur l'Europe pour obliger les peuples à accepter des programmes d'austérité et de réformes structurelles. Ainsi, selon Emmanuel Macron, la France est considérée comme le « mauvais élève » de la classe. La France doit faire des réformes structurelles et réduire ses déficits pour montrer à ses partenaires, et en particulier à l'Allemagne, qu'on peut lui faire confiance. Macron est donc en faveur d'un respect scrupuleux des « engagements européens » de la France. Il ne remet pas en cause les catastrophiques politiques d'austérité imposées par les instances européennes.

Ce respect permettrait, selon lui, d'engager les pays de la zone euro (ou un groupe de pays de la zone) dans une convergence rapide en matière fiscale, sociale et salariale, avec un euro-budget et une Union politique.

Un ministre de l'Économie et des Finances de la zone euro serait mis en place. Il aurait un droit de regard sur les budgets nationaux,

qu'il pourrait faire rectifier s'il les juge non conformes aux traités ou à l'orientation souhaitable de la politique budgétaire de la zone. Ce ministre poursuivrait donc la logique de l'Europe actuelle, celle du fédéralisme tutélaire, mettant les gouvernements élus sous la tutelle d'institutions technocratiques. Selon Macron, ce ministre pourrait piloter un budget de la zone euro doté de ressources importantes (plusieurs centaines de milliards d'euros) destinées à faire des investissements et de la stabilisation macro-économique.

Faire croire qu'il est possible de mettre en place un tel budget aujourd'hui, c'est jouer d'un mirage dangereux. Dans l'état actuel des traités, le budget européen est plafonné à 1,24 % du PIB, et augmenter ce plafond requiert l'unanimité des 28 chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne.

Compte tenu des rapports de force actuels en Europe, l'harmonisation fiscale se ferait par la baisse de la taxation des plus riches, des revenus du capital et des entreprises. L'harmonisation sociale serait un prétexte pour réduire le niveau des retraites et des prestations chômage. Les propositions d'une assurance chômage commune en Europe, par exemple, commencent toutes par réclamer la flexibilisation des marchés du travail des pays qui voudraient y participer; ainsi, les instances européennes pourraient imposer de nouvelles réformes libérales, dans la droite ligne de la « Stratégie européenne de l'emploi ». Les pays devraient abandonner toute autonomie des politiques budgétaires en échange de la mise en place d'un budget de la zone qui se chargerait des politiques de stabilisation. Mais qui peut oublier que les institutions européennes ont toujours nié la nécessité et l'efficacité de politiques budgétaires de stabilisation, qu'elles sous-estiment toujours la nécessité de la relance (ainsi, selon elles, la zone euro n'est qu'à 0,6 % en dessous de sa production potentielle), qu'elles prétendent au contraire que les pays membres doivent retrouver le plein-emploi par des politiques de consolidation budgétaire (c'est-à-dire de baisse des dépenses publiques) et de réformes structurelles? Au vu de

l'échec patent de ces stratégies, qui voudrait leur confier les manettes?

Le programme économique dans la droite ligne de ses prédécesseurs

Emmanuel Macron déclare prudemment qu'il ne prendra pas de mesures en été (ni rigueur, ni austérité). C'est donc la continuité qui va l'emporter. Il ne se donne aucun objectif ambitieux, ni en matière de croissance, ni en matière d'emploi. D'ailleurs, le « respect scrupuleux des engagements européens de la France » implique une politique budgétaire restrictive de 0,5 % du PIB chaque année pendant 5 ans, incompatible avec une quelconque relance. L'objectif de croissance est de 1,4 % en 2017, de 1,8 % en 2022. Avec une croissance de la productivité du travail de 0,8 % par an, une telle croissance devrait induire, toutes choses égales par ailleurs, une hausse de l'emploi de 0,8 % par an pour une hausse de 0,6 % de la population active, donc une légère baisse du taux de chômage jusqu'à 9 % mi-2022.

Emmanuel Macron estime pour sa part que le chômage diminuera jusqu'à 7 % grâce aux fameuses « réformes structurelles ».

L'emploi : l'ubérisation généralisée

Macron veut aller encore plus loin dans l'implosion du droit du travail. Ce n'est pas une surprise. La loi Travail sera renforcée, dans le sens de « plus de flexibilité pour adapter notre droit du travail aux mutations en cours ». Ses principes seront réaffirmés : réduire le poids des normes nationales, laisser le maximum de liberté aux négociations en entreprises.

Bien entendu, Macron reprend le mythe de la formation : « 1 million de chômeurs sont très loin de l'emploi. C'est pour eux qu'il faut réformer la formation. » Mais, les jeunes sont mieux formés que jamais. Le problème est surtout qu'en période de chômage de masse les entreprises ont le choix; qu'elles préfèrent embaucher des personnes surqualifiées pour les emplois à occuper; qu'elles rejettent les candidats ayant un risque présumé de défaut (personnes d'origine immigrée, tra-

vailleurs trop âgés, personnes ayant connu un épisode de chômage supérieur à 6 mois, femmes susceptibles d'avoir des enfants, etc.). Le grand projet est donc une réforme de l'assurance-chômage qui n'a été discutée ni avec les syndicats ni même avec le patronat et que le candidat sort de son chapeau au mépris de la démocratie sociale. Ainsi, l'assurance-chômage deviendrait universelle, ouverte aux indépendants (pourquoi pas, s'ils cotisent) et aux salariés démissionnaires (une fois tous les 5 ans). Mais qui financerait le système? Actuellement, l'assurance-chômage est financée par 4 points de cotisations employeurs et 2,4 points de cotisations salariés. Les prestations dépendent du salaire cotisé. C'est un système cohérent d'assurance-chômage. Le système est redistributif: les cadres ont droit à des allocations relativement élevées, mais ils cotisent pour cela; leur taux de chômage est plus bas que celui de la moyenne des salariés et le taux de remplacement est une fonction décroissante du niveau des salaires. Macron propose de remplacer les 2,4 points de cotisations sociales

salariées par de la CSG (donc par un impôt).

On passerait à un système totalement incohérent, assuranciel pour les cotisations employeurs, universelle pour la CSG. Le risque (ou plutôt l'objectif caché) est que les salariés perdent tout pouvoir de décisions en matière de couverture chômage; que les allocations chômage deviennent une prestation universelle dont le niveau serait très bas.

Certes, Macron refuse la dégressivité des prestations avec la durée d'indemnisation mais précise que « les prestations seront strictement conditionnées aux efforts de recherche, avec un contrôle drastique ». Cela n'a guère de sens en France, qui souffre d'un déficit de plus de 4 millions d'emplois. Le

risque est de renforcer encore un contrôle aussi tatillon qu'inutile: chaque chômeur devra fournir des preuves de ses démarches, même si la situation de l'emploi est telle que tous ses efforts sont vains.

Enfin, Macron reprend le projet d'introduire un bonus/malus sur les cotisations employeurs chômage, souvent présenté par les libéraux comme une contrepartie à la facilitation des licenciements. Certes, il peut être judicieux de pénaliser les secteurs et entreprises qui n'offrent indûment que des CDD, qui multiplient des contrats précaires. Mais pourquoi les gouvernements que Macron a influencés ont-ils autorisé le développement des contrats de chantier, des contrats d'usage, des contrats de

Macron veut aller encore plus loin dans l'implosion du droit du travail. Ce n'est pas une surprise. La loi Travail sera renforcée, dans le sens de « plus de flexibilité pour adapter notre droit du travail aux mutations en cours ».

mission? Par ailleurs, le projet fait courir deux risques: décharger de cotisations chômage les grandes entreprises (où l'emploi est plus stable par nature) et surtout inciter les entreprises à être encore plus sélectives à l'embauche.

Ancien rapporteur de la Commission Attali, Macron prétend lutter contre les rentes, les privilèges, les situations acquises. Pourtant, il ne s'attaque guère aux prélèvements exorbitants que les actionnaires font sur les entreprises, aux revenus extravagants des spéculateurs, des financiers et des dirigeants d'entreprise. Non, le grand privilège pour lui est, aujourd'hui, d'avoir un emploi stable et convenable, d'être un *insider*, qui bloquerait l'accès à l'emploi des *outsiders*, les chômeurs, les jeunes, les précaires.



Ainsi, s'attaquer aux privilèges, pour Macron, c'est faciliter les licenciements, plafonner les indemnités prud'homales, promouvoir le travail dominical, de soirée et de nuit, ne pas augmenter les bas salaires, etc.

Les recettes : quelques ruptures dans la continuité

Emmanuel Macron annonce une baisse de 20 milliards des impôts, moitié ménages, moitié entreprises, tout en en promettant beaucoup plus. Du côté des entreprises, le taux de l'IS passerait de 33,3 % (34,4 % pour les grandes entreprises) à 25 %, sachant que le gouvernement actuel a déjà annoncé un objectif de 28 %. Cette baisse aurait un coût total de 12 milliards.

La France s'engage ainsi dans la concurrence fiscale alors qu'il faudrait, au contraire, maintenir un prélèvement sur le profit des grandes entreprises pour financer le tournant vers la transition écologique. Le CICE serait transformé en allègement des cotisations sociales, sans coût supplémentaire pour les finances publiques. Ce serait la fin du gadget fiscal contre-productif inventé par Bercy (et Macron): masquer une baisse de cotisations sociales en niches fiscales. Sur le plan technique, remarquons toutefois qu'en 2018 les entreprises bénéficieront à la fois du remboursement du CICE de l'année 2017 et de l'allègement de cotisations sociales pour 2018. Par ailleurs, pour les entreprises, le CICE vient après la détermination du profit imposable, le produit du CICE n'est pas imposé à l'IS, ce ne sera pas le cas des allègements de cotisations sociales. Le ripage sera donc compliqué.

Les exonérations de cotisations sociales employeurs sur les heures supplémentaires chères à Nicolas Sarkozy seront rétablies, pour un coût de 3 milliards.

Ainsi, les entreprises seront incitées à proposer des heures supplémentaires à leurs salariés plutôt qu'à embaucher, d'autant plus facile-



ment que la loi Travail inspirée par Macron permet aux entreprises de rémunérer ces heures à un taux bien moindre que précédemment. Cette mesure est absurde en situation de chômage de masse. Elle montre aussi l'incohérence d'un programme qui prétend flexibiliser pour aider les *outsiders* tout en dissuadant leur embauche en subventionnant les employeurs qui auront davantage recours au travail des *insiders*.

Macron prévoit une baisse de 4 points supplémentaire (soit 40 points au lieu de 36) des cotisations au niveau du SMIC. Il s'agit donc d'amplifier une politique engagée au début des années 1990, qui aboutit à multiplier les emplois précaires et mal payés mais qui n'a jamais fait la preuve de son efficacité sur le chômage.

Les cotisations salariales maladie et famille (0,75 point et 2,4 points) seraient supprimées et remplacées par une hausse de la CSG (de 1,75 point, sauf pour les petites retraites, nous dit le candidat). Cela est incohérent : comme nous l'avons déjà souligné, les allocations de remplacement (maladie ou chômage) doivent être financées par les personnes couvertes. Rassurons-nous toutefois : la hausse de la CSG ne pèsera pas sur les revenus du capital (voir ci-dessous), mais uniquement sur les retraités. Ce sera donc un petit transfert au profit des salariés du privé, payé par les retraités (et par les salariés du public). Ce transfert ne fournira aucun gain global de pouvoir d'achat. La hausse de 1,7 % du salaire net des salariés du privé sera payée par une baisse de 2 % des retraites. Nous l'avons vu, le risque est que ce nouveau financement s'accompagne de la fin de la gestion paritaire de l'Unedic qui serait repris en main par l'État.

Sur deux points, Macron rompt totalement avec Hollande ; malheureusement, pas dans le bon sens. Certes, l'ISF ne serait pas supprimé mais ne porterait plus que sur les biens immobiliers, les patrimoines financiers étant

exonérés (sous prétexte d'inciter aux placements productifs). L'État perdrait ainsi 2,5 milliards de recettes au profit des plus fortunés, dont la richesse est essentiellement financière. Hollande s'était, quant à lui, donné l'objectif de taxer les revenus du capital comme ceux du travail. Cet objectif sera abandonné par l'ex-conseiller puis ministre de Hollande. Les revenus du capital seraient ainsi taxés à un taux uniforme de 30 %, en incluant les prélèvements sociaux et l'impôt sur le revenu. Cette réforme constitue un cadeau de plus pour les plus riches, de l'ordre de 3 milliards.

Pour rééquilibrer, Emmanuel Macron prétend réduire la taxe d'habitation de 10 milliards pour les ménages des classes populaires et moyennes. Certes, c'est un peu mieux qu'une nouvelle baisse de l'IR (qui n'aurait bénéficié qu'aux 50 % de ménages imposables). Mais 40 % des ménages bénéficient déjà d'exonération ou de plafonnement de la taxe d'habitation.

Cela diminuera encore l'autonomie fiscale des collectivités locales, déjà bien entamée sous les deux précédents quinquennats. Si, comme c'est probable, ces collectivités doivent réduire à terme leurs dépenses sociales ou les services publics d'autant (Macron prévoit d'ailleurs 10 milliards de baisses des dépenses des collectivités locales), cette baisse ne constituera pas un gain pour les ménages. Elle déséquilibrerait la démocratie locale : il est problématique que 80 % des électeurs aux municipales ne paient pas d'impôts locaux. Faut-il vraiment que des candidats à la présidence de la République française proposent des réformes aussi mal pensées ? La taxe d'habitation est certes un impôt injuste : les citoyens des communes pauvres paient plus que ceux des communes riches. Mais la solution réellement progressiste consisterait à l'asseoir sur le revenu des ménages et sur la valeur locative actualisée des biens immobiliers, en l'assortissant de puissants moyens d'extension des mécanismes de péréquation fiscale entre les communes.

Les dépenses : de la continuité dans les idées austéritaires

S'inscrivant là encore dans la continuité de François Hollande,

Emmanuel Macron annonce un objectif de baisse de 60 milliards par an des dépenses publiques en 5 ans, soit davantage que François Hollande qui en avait annoncé 50 et réalisé 40 ; et nettement moins que François Fillon qui en prévoit 100. C'est l'objectif voulu par Bruxelles et soutenu par les médias. Pour Macron, la France devrait ainsi réduire son taux de dépenses publiques (54,5 % du PIB contre 48,5 points pour la moyenne de l'UE). Vouloir effectuer ainsi de nouvelles coupes dans les dépenses revient à oublier que celles-ci permettent aux Français de bénéficier d'une retraite publique relativement généreuse, de remboursement maladie, de l'école gratuite – et qu'en la matière les besoins sont immenses car nous avons beaucoup plus d'enfants que la moyenne de la zone euro. Ceux qui, comme Macron ou Fillon, veulent faire baisser le ratio entre dépenses publiques et PIB font mine d'ignorer que la hausse de la part des dépenses publiques par rapport au PIB depuis 2007 ne provient pas d'une progression des dépenses, mais de la chute puis de la stagnation du PIB. Si le PIB était plus élevé de 6 % (le PIB a perdu plus de 10 % par rapport à sa tendance depuis 2008, suite à la crise provoquée par la finance libéralisée), la part des dépenses publiques dans le PIB serait inférieure de 3 points sans diminution des dépenses publiques.

Les 60 milliards de coupes voulues par Macron sont peu explicités. Il envisage 10 milliards d'économies automatiques sur les prestations chômage, dans l'hypothèse où le taux de chômage baisserait à 7 %. Si, comme cela est très probable, cette politique ne menait pas à une baisse du chômage, Macron ne précise pas s'il réduirait le montant des indemnités de chômage ou leur durée, ou les deux. Il évoque 15 milliards de nouvelles économies sur les dépenses maladie, en mobilisant le mythe de la réorganisation des hôpitaux qui permettrait sur le papier de faire des milliards d'économies, par exemple par un recours encore plus systématique à la chirurgie ambulatoire, qui aboutit souvent à renvoyer chez eux des personnes convalescentes, dont doivent s'occuper leurs enfants (bien souvent leurs filles). Macron fait ainsi mine

d'oublier que cette politique est maintenant à l'œuvre depuis des années et qu'en conséquence les cadences de travail sont déjà infernales dans beaucoup d'hôpitaux.

Dans un même mouvement, Il promet, comme l'avait fait Sarkozy en son temps, la prise en charge à 100 % des lunettes et prothèses auditives et dentaires. Il propose un service sanitaire des étudiants en médecine dans les écoles et les entreprises. Ceci est atterrant tant la médecine du travail et la médecine scolaire ont été sinistrées par plusieurs décennies de néolibéralisme. Les enfants et les salariés n'ont-ils pas droit à de vrais médecins formés pour leurs missions ?

Macron propose une hausse de 100 euros du minimum vieillesse et de l'Aide aux adultes handicapés, mais pas du RSA qui restera bien en dessous du seuil de pauvreté. Il avait évoqué une hausse de 50 % de la prime d'activité ; il ne s'agirait en fait que d'une hausse de 100 euros pour un salarié au SMIC, qui ne bénéficierait guère aux travailleurs précaires et qui, surtout, ne s'appliquerait pas à la composante familiale de la prime.

Macron veut imposer 10 milliards de nouvelles économies de dépenses des collectivités locales. Celles-ci pourraient ne pas augmenter leurs agents comme les fonctionnaires (dont le point d'indice a stagné pendant de longues années) tout en augmentant leur temps de travail ; elles pourraient embaucher des agents en contrats de droit privé ; elles pourraient ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires, faisant ainsi des économies sur le dos des enfants.

Enfin, Macron envisage 25 milliards d'économies sur les dépenses de l'État avec des propositions contestables : embaucher hors-statut le personnel d'encadrement (ce qui se traduit en fait par des rémunérations bien supérieures) ; rétablir le jour de carence (proposition démagogique, puisque ce jour est pris en charge pour les salariés du privé par la quasi-totalité des grandes entreprises) ; supprimer 120 000 postes de fonctionnaires (contre 500 000 pour Fillon). Selon une logique purement comptable, cela permettrait certes d'économiser à terme 4 milliards, à condition de ne tenir aucun compte des besoins actuels

et futurs en matière de crèches, d'écoles, d'universités, d'hôpitaux, de justice, de sécurité.

S'agissant des pensions de retraite, Macron reprend le projet d'une convergence des systèmes de retraites vers un système unique en comptes notionnels, ce qui permettrait une baisse automatique du niveau de retraite au cours du temps avec l'allongement de la durée de vie. C'est la réforme qui a été mise en place en Italie. Le système obligerait à travailler plus longtemps pour avoir une retraite satisfaisante, ce qui est sans doute possible pour certains emplois de cadres, mais pas pour la plupart des emplois ouvriers. Macron prétend que le système tiendra compte de l'espérance de vie selon la CSP. Cela est bien sûr totalement impossible : comment définir la CSP d'une personne qui a changé d'emplois et de statut ? Donnera-t-on une retraite plus faible aux femmes, dont l'espérance de vie est plus longue ? Certes, la convergence des régimes est nécessaire (en particulier, en matière de droits familiaux). Mais le système actuel ne présente pas de grande injustice entre public et privé ; il est redistributif puisque le taux de remplacement des cadres est nettement plus faible que celui des travailleurs à bas-salaires. L'exemple de l'Italie (comme les simulations proposées par Bozio et Piketty) montre que la réforme aurait pour effet de faire baisser fortement les futures retraites des jeunes d'aujourd'hui. Une réforme progressiste devrait au contraire garantir un taux de remplacement satisfaisant à un âge décent.

Enfin, Macron évoque un plan d'investissement de 50 milliards sur 5 ans, soit 10 milliards par an, comprenant 15 milliards (en 5 ans !) pour la transition écologique et 5 pour les transports collectifs. Ce montant ridiculement faible est nettement insuffisant et acunement à la hauteur des défis écologiques, sociaux et économiques qui nous font face.

Globalement, le programme de Macron se traduirait par une politique restrictive, incapable de relancer les débouchés des entreprises alors que, selon l'INSEE, plus de la moitié des entreprises déclarent faire face à une insuffisance de la demande.

Pour conclure : l'univers glacé de la marche d'Emmanuel Macron

Emmanuel Macron ne dit rien sur l'essentiel : comment remettre en cause la domination de la finance libéralisée sur l'économie et sur les entreprises ; comment engager la transition écologique ; comment assurer un renouveau productif de l'économie française. Le projet d'Emmanuel Macron, au service des plus aisés, n'a rien de progressiste, ni de socialiste.

Après deux quinquennats où il a œuvré à inspirer les gouvernements, Macron veut aujourd'hui passer l'accélérateur, dans la droite ligne des gouvernements qui se sont succédé lors des dernières décennies. Il se propose ainsi de continuer à affaiblir les mécanismes actuels de solidarité, le droit du travail, les assurances sociales, l'hôpital, les collectivités territoriales.

Son projet repose sur un mythe social-libéral, largement éculé : l'État garantirait l'égalité des chances et la liberté d'entreprendre. Chacun pourrait ainsi, individuellement, par son effort de formation, par son ambition, par son travail, par la recherche permanente de l'innovation, devenir millionnaire.

La marche d'Emmanuel Macron est ainsi une marche à reculons, dans le monde glacé d'individus désocialisés avides de réussite individuelle. En poursuivant leurs intérêts égoïstes, ces individus sont seuls responsables de leurs succès et de leurs échecs – et nombreux sont ceux qui, pauvres, ouvriers, malades, jeunes, devront rester au bord du chemin. ■■■

Hamon, Mélenchon : des programmes d'inspiration voisine, les mêmes insuffisances

Denis Durand

Les deux candidats de gauche ont en commun de proposer de gros montants de dépenses publiques ou sociales supplémentaires.

Jean-Luc Mélenchon a chiffré un programme comportant « une hausse de la dépense publique de 173 milliards d'euros couplée à un plan d'investissement de 100 milliards d'euros sur cinq ans ». Il n'indique pas de quelle façon les 100 milliards d'investissements (dont la moitié pour la transition écologique) seront financés, si ce n'est pour remarquer que la Banque centrale européenne pourrait le faire. Pour ce qui est des dépenses publiques, leur financement reposerait sur les deux piliers classiques des programmes socialistes.

**Jean-Luc Mélenchon :
la grande tradition des
politiques sociales-
démocrates se
réclamant plus ou moins
abusivement de Keynes**

Le premier pilier consisterait en de nouveaux prélèvements obligatoires (qui passeraient de 45 à 49,1 % du PIB) : alourdissement de la fiscalité sur les hauts revenus et sur le patrimoine (« taxe grand luxe », renforcement de l'ISF et des droits de succession...), suppression de niches fiscales et de l'évasion fiscale...

Le deuxième pilier serait l'augmentation des rentrées fiscales

et sociales résultant d'un « choc d'activité », l'accélération de la croissance engendrée par la relance de la demande déclenchée par l'accroissement des dépenses budgétaires. Jean-Luc Mélenchon attend la création de 3 millions d'emplois et le retour du taux de chômage à 6,2 %. Son équipe se plaît à se réclamer du « keynésianisme » pour faire comprendre que cette stratégie ne vise pas à dépasser l'économie du capitalisme mais à corriger l'incapacité du marché à dégager spontanément un équilibre entre l'offre et la demande. La pensée de Keynes était toutefois autrement profonde : elle attachait une importance cruciale au comportement des chefs d'entreprises et à la comparaison entre les taux d'intérêt et ce que le maître de Cambridge appelait l'« efficacité du capital » (une forme d'expression du taux de profit).

Ce n'est absolument pas le cas de Jean-Luc Mélenchon. Son choix, affirmé lors de plusieurs prises de position, est de laisser aux chefs d'entreprise la responsabilité de leurs stratégies de gestion et de financement. La baisse du taux de l'impôt sur les sociétés de 33 % à 25 % qu'il préconise au nom du soutien des patrons de PME peut être comprise comme un signal dans ce sens. Ainsi, Jean-Luc Mélenchon croit qu'il suffirait de plafonner à 20 l'échelle des rémunérations pour dégager les ressources nécessaires à l'augmentation du SMIC et des bas salaires :

un simple changement dans la répartition des richesses au sein des entreprises, laissant intacts la façon de produire les richesses et le pouvoir dans l'entreprise.

L'expérience a pourtant montré qu'il y a une grande naïveté à croire qu'en l'absence de nouveaux pouvoirs des salariés pour opposer à la rentabilité capitaliste des critères d'efficacité sociale, l'augmentation des dépenses publiques et les grands projets spatiaux, maritimes, agricoles, écologiques produiront spontanément les emplois et les richesses nécessaires pour atteindre les objectifs sociaux d'un programme de gauche.

Cette faiblesse fondamentale des programmes sociaux-démocrates se double, dans le cas de Jean-Luc Mélenchon, d'une grande faiblesse de l'analyse macro-économique. Son usage du « multiplicateur keynésien » s'applique à une économie fermée, comme si la France n'était pas plongée dans une économie mondiale où une relance de la demande dans un pays donné peut parfaitement stimuler la production dans les pays concurrents, et où une proportion considérable de nos productions intègrent des produits importés. Elle ignore l'obstacle majeur, en l'absence d'une autre politique monétaire de la BCE, que peut constituer la pression à la hausse des taux d'intérêt qui commence à se manifester sous l'impulsion de la politique monétaire américaine et sous l'effet du début de reprise conjoncturelle

de l'activité et de l'inflation qui se dessine en Europe.

En résumé, même teinté de radicalité dans son expression, le programme de la « France insoumise » s'en tient à une conception très datée de ce que peut être une politique de gauche – cette conception même qui a conduit à l'échec les expériences gouvernementales de 1981, de 1997 et de 2012.

Avec le « revenu universel d'existence » de Benoît Hamon, le retour du « socialisme utopique » ?

Par contraste, les propositions de Benoît Hamon peuvent sembler plus originales et plus en prise avec les réalités du XXI^e siècle. Leur point de départ est la constatation de la persistance d'un chômage de masse lié à ce qu'il appelle la révolution numérique, et que les politiques traditionnelles, axées sur la relance de la demande, s'avèrent incapables de résorber. D'où sa proposition d'accepter la raréfaction du travail « comme un fait », en instaurant un « revenu universel » d'existence qui, à terme, s'élèverait à 750 euros par mois pour chaque habitant de l'hexagone.

Pour financer ce nouveau système, il faudrait trouver 585 milliards d'euros à distribuer chaque année, près du tiers du PIB. Les défenseurs de cette proposition expliquent bien sûr qu'elle se substituerait à d'autres revenus actuellement distribués : allocations chômage, prestations familiales, RSA et autres minima sociaux... Pour le reste, le financement reposerait sur la suppression de l'évasion fiscale, sur celle des différentes niches et exonérations dont bénéficient les entreprises comme le CICE, et sur une augmentation de l'ISF et de l'impôt sur le revenu qui, dans la logique du revenu universel, devrait être individualisé et prélevé à la source. Il serait également rendu plus progressif pour faire payer aux plus riches le revenu supplémentaire qui serait distribué aux pauvres. Les promoteurs du revenu universel insistent en effet sur l'idée qu'il ne fait que changer la répartition des richesses créées par l'économie nationale. Enfin, une « taxation des robots » permettrait, en substance, de redistribuer aux ménages pauvres les gains de productivité apportés par les nouvelles technologies.

Destinée à montrer que la proposition est réaliste, cette affirmation conduit en réalité à en douter. Le revenu universel, conçu pour déconnecter le revenu de l'emploi, laisse en réalité entier le problème de la lutte contre le chômage, dès lors qu'un revenu mensuel de 750 euros est insuffisant pour vivre décemment. Il faudrait que les détenteurs du pouvoir économique – dirigeants des entreprises et des banques, détenteurs et gestionnaires des portefeuilles placés sur les marchés financiers – acceptent d'utiliser leur argent à investir et à embaucher dans un contexte où le temps de travail serait réduit, et où la société se fixerait pour perspective la fin du travail.

Le programme de Benoît Hamon prend en compte dans une certaine mesure la nécessité de changer la gestion ou la « gouvernance » des entreprises. Il prévoit d'encourager la syndicalisation des salariés (au moyen d'un « chèque syndical » qui, à l'expérience, ne favorise pas nécessairement l'indépendance de l'action syndicale vis-à-vis des stratégies patronales), la présence d'un tiers des salariés dans les conseils d'administration, un droit de veto du comité d'entreprise sur les grands choix stratégiques dans les entreprises de plus de 2 000 salariés (mais, pas plus que chez Jean-Luc Mélenchon, sans le pouvoir de faire prendre en compte et de faire financer par les banques des propositions alternatives), et une « modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction de la part des bénéfices réinvestis » pour faire baisser le coût du capital (sans obligation que ces investissements répondent à des critères précis en matière d'efficacité économique, sociale et environnementale). Conscient sans doute des limites de ces propositions, il se contente donc, dans un premier temps, de prévoir une augmentation de 10 % du RSA et son versement automatique à tous les ayants droit, et le versement d'un revenu d'existence aux jeunes de 18 à 25 ans quel que soit le niveau de ressources – pour un coût total d'environ 40 milliards d'euros. Cette proposition ne se distingue guère de ce qui figure dans d'autres programmes (par exemple, Jean-Luc Mélenchon propose une extension du RSA à l'ensemble des jeunes adultes et

une allocation d'autonomie de 800 euros par mois pour les jeunes sous conditions de ressources). L'extension d'un revenu d'existence à l'ensemble de la population est renvoyée à une étape ultérieure, qui serait ouverte par une « grande conférence citoyenne ».

Tout en annonçant, parallèlement au projet de revenu d'existence, un plan d'investissement de 1 000 milliards d'euros pour la transition énergétique, Benoît Hamon ne soulève pas la question de la responsabilité des banques dans le financement des investissements qui seraient nécessaires pour rendre possible une transformation sociale ambitieuse. Faute de fonder la recherche d'objectifs sociaux sur la conquête de pouvoirs sur l'utilisation de l'argent, il se contente, comme Jean-Luc Mélenchon, d'un programme de redistribution des richesses là où, non seulement l'urgence écologique mais, plus généralement, la crise d'efficacité du capitalisme mondialisé et financiarisé, appellent à développer une autre façon de créer les richesses.

On a pu montrer ailleurs comment la proposition communiste d'une sécurisation de l'emploi et de la formation peut aider la gauche à dépasser cette faiblesse commune des principaux programmes en présence à gauche.

Prendre le pouvoir sur l'argent : des luttes et des propositions pour rassembler la gauche et le monde du travail

On peut faire la même démonstration à propos de l'Europe. Ce chapitre a été expressément désigné par Jean-Luc Mélenchon comme l'un de ceux sur lesquels aucune conciliation n'est possible entre son programme et celui de Benoît Hamon.

De fait, tout semble opposer le « plan B » du premier qui consisterait à abandonner l'euro et donc, *de jure* et *de facto*, l'Union européenne, et les propositions d'inspiration fédéraliste que formule le second, comme la création d'un Parlement de la zone euro ou la mutualisation des dettes publiques. Pourtant, les stratégies budgétaires préconisées par les deux candidats se ressemblent. Benoît Hamon se propose d'agir

1. Voir le dossier consacré à ce sujet dans le numéro 744-745 (juillet-août 2016) d'*Économie et politique*, « Revenu de base ? Mauvaise réponse à une vraie question ».

2. Cette proposition est décrite en détail dans une note accessible sur le site d'Économie et politique : <http://www.economie-politique.org/92873>.

pour un moratoire sur l'application du Pacte de stabilité et du TSCG, « jusqu'à l'approbation d'un pacte de stabilité réformé » excluant les dépenses d'investissement du calcul du déficit, tandis que Jean-Luc Mélenchon prévoit de s'en affranchir en début de législature, pour revenir à un déficit de 2,5 % en 2022. Tous deux préconisent des mesures d'annulation des dettes publiques.

Tous deux butent sur la même difficulté face à laquelle François Hollande, déjà, avait aussitôt cédé : la nécessité de convaincre 26 ou 27 partenaires, et en premier lieu l'Allemagne, du bien-fondé de ces choix politiques. Dans l'état actuel des opinions européennes et des rapports de forces sociaux et politiques, faire d'une telle négociation le préalable à toute action pour changer les règles de l'Union économique et monétaire conduit inévitablement Jean-Luc Mélenchon à son « plan B » –

l'aventure d'une sortie de l'euro, et Benoît Hamon à se heurter au mur du dogmatisme allemand et de la dictature des marchés financiers. Y a-t-il un moyen de dépasser ce constat d'impuissance ? Nous le pensons.

Ce moyen consiste, comme en matière d'emplois, de salaires et de financement des services publics, à mener des luttes pour conquérir des pouvoirs sur l'utilisation de l'argent. En l'occurrence, il s'agirait d'obliger les banques et la Banque centrale européenne à financer des projets concrets répondant à des objectifs précis en matière sociale (emploi, formation, salaires...), économique (création de valeur ajoutée dans les territoires) et écologique (économies d'énergie et de matières premières). La proposition d'un Fonds de développement économique, social et environnemental européen financé par la BCE serait un outil pour permettre à

ces luttes d'aboutir dans le cadre même des traités existants². Au-delà des solutions immédiates que ces mobilisations peuvent apporter aux problèmes de financement des investissements publics et privés, leur multiplication et leur convergence avec l'appui des nombreuses forces qui, en Europe, combattent les politiques d'austérité, seraient le plus court chemin pour rassembler une majorité des 400 millions d'Européens autour d'un projet de refondation de la construction européenne, avec de nouveaux traités.

Ce serait là une base possible pour réaliser l'unité du mouvement populaire et des forces de gauche face à la droite et à l'extrême-droite, et pour leur résister efficacement si par malheur elles parvenaient au pouvoir à l'issue des prochaines consultations électorales. ■■■

www.economie-politique.org

